

Rapport Annuel

●●●● 2013-2014



CAVAC

Chiffres clés 2013-2014 du groupe Cavac

Chiffre
d'affaires
consolidé
900 millions d'euros

Salariés
**1 241 équivalents
temps plein**

Chiffre
d'affaires
coopérative
703 millions d'euros

Pôle végétal



Collecte
productions
végétales
742 302 tonnes

Approvisionnements
Grandes Cultures
Chiffre d'affaires
de **96 millions d'euros**

Productions
de semences
7 906 hectares

Légumes
2 550 hectares

Pôle Animal



Aliments
commercialisés
588 643 tonnes
dont aliments
fabriqués
473 586 tonnes

Animaux commercialisés			
Bovins de boucherie	121 221	Dindes	285 789
Porcs	400 112	Poulets	18 476 155
Agneaux et brebis	26 982	Volailles traditionnelles	1 188 240
Lapins	9 012 979	Cailles	4 426 943
Canards	4 198 386	Pintades	16 684

Pôle Distribution



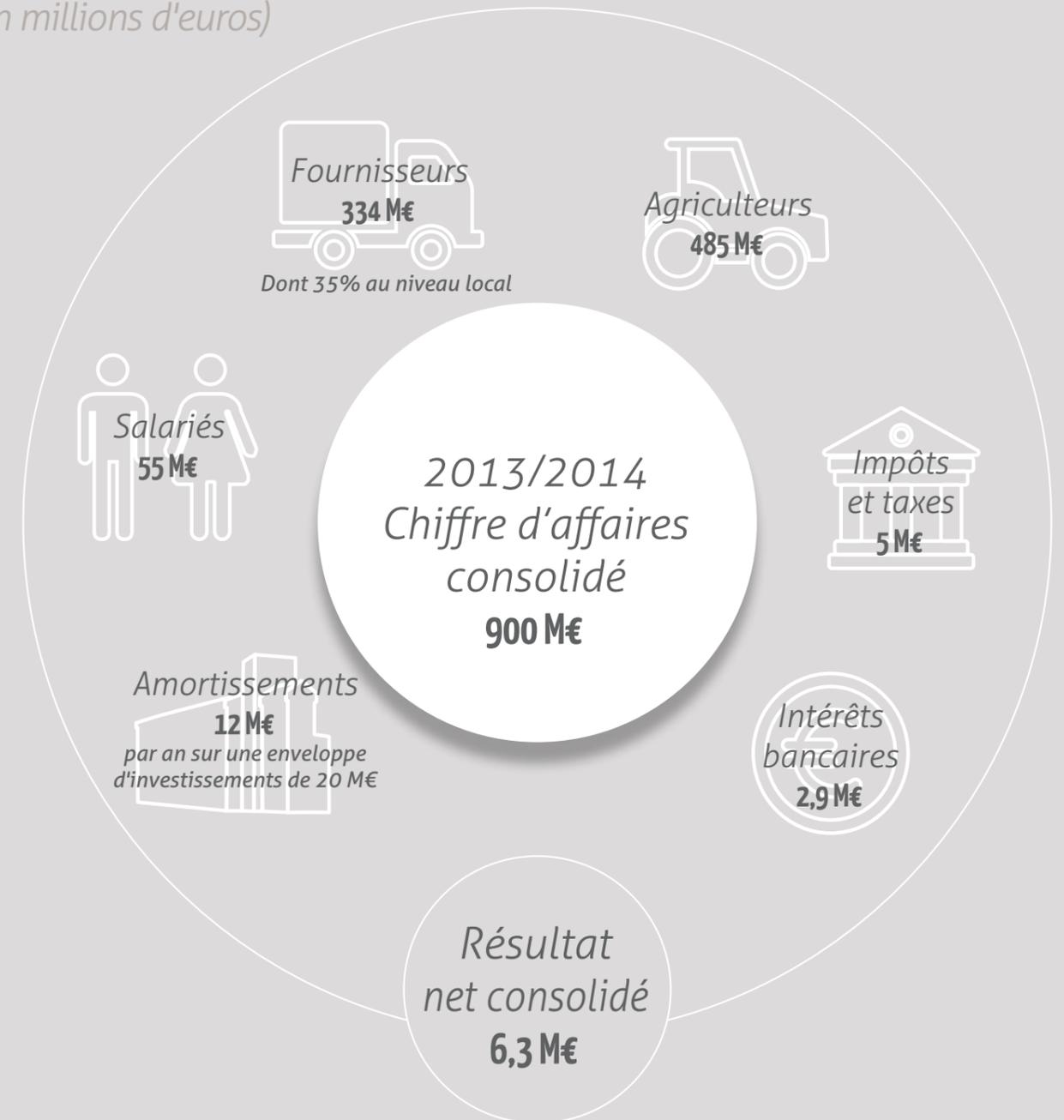
Chiffre d'affaires Gamm Vert et AgriVillage
29 millions d'euros

Engagement économique et social

L'écosystème du groupe Cavac

2013-2014

(en millions d'euros)



Le dynamisme du groupe Cavac bénéficie à tout un écosystème. Le chiffre d'affaires généré par le groupe contribue à l'économie

locale et nationale. L'affectation du résultat net permet de réinvestir dans le développement des activités du groupe afin de le pérenniser.

Capacité d'autofinancement = **22 M€**
Capitaux propres = **79 M€**

L'exercice 2013-2014 marque un pas très important pour le groupe Cavac avec la validation de trois fusions.

Quels sont les principaux faits marquants à retenir de l'exercice 2013-2014 pour Cavac ?

Jérôme Calleau : Indéniablement les fusions avec respectivement Geo en bovins, CPLB en lapins et CAHBV en plants de pommes de terre ont constitué les faits marquants de l'exercice qui vient de s'écouler. Trois fusions avec des coopératives vendéennes qui démontrent le rôle de catalyseur joué par Cavac sur le plan des alliances locales.

Cet élargissement de périmètre a été complété en fin d'exercice par le rachat de la société Bioporc, basée également dans l'Est Vendée et leader sur son métier de la charcuterie Bio.

Autant d'évènements qui participent à la croissance du groupe et qui positionne Cavac au premier rang des acteurs en production de lapins et parmi les plus importants opérateurs en bovins viande.

Quel bilan faites-vous de l'exercice 2013-2014 au niveau de la conjoncture agricole ?

Jacques Bourgeais : La conjoncture agricole évolue rarement de façon homogène dans toutes les productions. Difficile de faire un résumé sans devoir caricaturer. Je

considère cependant l'exercice 2013-2014 comme ayant été une période plutôt favorable.

Les prix des céréales se sont stabilisés à un niveau convenable, bon compromis en tout cas, entre céréaliers et éleveurs après les envolées de prix de 2012 et la chute vertigineuse observée sur la deuxième partie de 2014. Cela a permis notamment de rétablir un meilleur équilibre sur la filière volailles. La remontée du prix du lait a également amélioré la rentabilité des élevages laitiers.

Certes et comme souvent, nous pourrions ne voir que « le verre à moitié vide » (baisse de prix des bovins viande sur le premier semestre 2014, crise du porc qui n'en finit pas, maintien des tourteaux de soja à des niveaux de prix trop élevés...) mais s'agissant de l'exercice qui vient de se terminer, je préfère voir « le verre à moitié plein ».

Et les résultats de Cavac ?

Jacques Bourgeais : Nous terminons l'exercice avec la double satisfaction d'avoir su proposer des prix compétitifs à nos sociétaires, en même temps que d'avoir dégagé une bonne performance économique. Un résultat net consolidé de 6,3 millions d'euros arrêté très prudemment et une capacité d'autofinancement consolidée qui dépasse pour la première fois le seuil des 20 millions d'euros pour atteindre 21,7 millions.

Le bilan de cet exercice montre à nouveau à quel point la diversité des métiers sur lesquels le groupe est positionné, constitue un indéniable atout et apporte une résilience à son modèle économique. C'est un résultat qui permet de préparer l'avenir de façon sereine en restant sur un bon rythme d'investissements.

En matière d'investissements justement, quelles ont été les principales réalisations ?

Jacques Bourgeais : Les investissements les plus importants ont à nouveau concerné le stockage des céréales. Après les 48 000 tonnes additionnelles du silo de Ste-Gemme-la-Plaine inauguré fin juin 2013, 22 500 tonnes ont été mises en service pour la collecte 2014 (La Boissière de Montaigu & Cerizay). Et en perspective de la récolte 2015, c'est un silo de 38 000 tonnes qui va sortir de terre sur Fougeré en plein centre Vendée.

Nos investissements concernent également la station semences & légumes secs de Mouilleron-le-Captif, afin d'accompagner la bonne dynamique de ces activités. Autant d'investissements qui s'inscrivent sur le long-terme.

Jérôme Calleau
Président du Conseil
d'administration

La diversité des métiers sur lesquels le groupe est positionné est un indéniable atout.

Quels sont les axes stratégiques qui guident vos réflexions et vos actions ?

Jérôme Calleau : Dans le contexte de dérégulation grandissante et en cette période de retournement de marché depuis ce début d'été 2014, on mesure combien il est important de proposer des alternatives aux agriculteurs : les filières qualité en céréales (sur lesquelles nous n'avons jamais changé de cap), les productions végétales spécialisées comme les productions de semences, de légumes, de chanvre... qui évitent une dépendance totale au marché des céréales conventionnelles et peuvent apporter une réelle valeur ajoutée. Ces propositions permettent aux agriculteurs de « ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier ». Et ceci à l'instar des offres Prix d'Acompte Précoce (avec prix minimum garanti) ou bien du contrat Agri-Ethique avec prix garanti sur 3 ans, que Cavac a proposé ces dernières années, et qui confirment tout leur intérêt.

Aussi, dans ce contexte de prix des céréales bas, on ne répètera jamais assez que les productions animales souvent pointées du doigt, conservent toute leur légitimité sur la durée. Un maïs transformé en viande ou en lait est quand même bien mieux valorisé aujourd'hui qu'un maïs vendu en l'état. Nous devons tout faire pour défendre l'élevage et contribuer au renouvellement

des générations d'éleveurs dans toutes les espèces. La coopérative n'a pas le pouvoir de modifier l'évolution des marchés mondiaux, mais elle peut contribuer à maintenir la dynamique territoriale en fédérant les acteurs comme elle le fait, en proposant des filets de sécurité au niveau des marges, en apportant des appuis au financement...

Ce qui intéresse les agriculteurs, c'est notre compétitivité mais ils sont également sensibles à travailler avec un partenaire qui a une vision et une volonté d'innovation. Nous nous efforçons de ne pas les décevoir. Il en va également des services proposés pour les aider à optimiser leurs performances et à prendre les bonnes décisions.

La complexification de la Pac avec un poids grandissant donné au 2^{ème} pilier rendra ce travail de conseil encore plus déterminant. La coopérative entend être à l'écoute et au service de toutes les formes d'agriculture.

Enfin notre différenciation est largement fonction de la qualité de la relation que nous entretenons avec nos adhérents. C'est pourquoi la proximité demeure un axe stratégique prioritaire

En conclusion quel message souhaiteriez-vous délivrer ?

Jérôme Calleau : Cavac doit contribuer à ce que le monde agricole soit acteur de son destin et ne se contente pas

d'en subir les contraintes. C'est ce que le modèle coopératif m'inspire : permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier en participant au développement de leur territoire et en relevant les défis alimentaires et environnementaux de notre temps. C'est un modèle dont les vertus sont encore trop méconnues. La campagne de communication nationale sur la coopération agricole, à laquelle Cavac est associé, sera relancée sur 2015.

Enfin, l'agriculture et l'agro-alimentaire, ô combien pourvoyeurs d'emplois dans notre pays, ne resteront un pilier majeur de notre économie que s'il y a des agriculteurs motivés et qui gagnent correctement leur vie. En ces périodes d'incertitudes, le renouvellement des générations d'agriculteurs constitue un enjeu majeur. De même que leur accompagnement technico-économique pointu pour être performant dans le concert européen.

Jacques Bourgeais
Directeur général

Président

1 - Jérôme Calteau - Aizenay (85)

Vice-présidents

2 - Jean-Marie Gabillaud
Sainte-Cécile (85)
3 - Franck Bluteau
Jard-sur-Mer (85)
4 - Jean-Michel Saubiez
Château-Guibert (85)

Trésorier

5 - Didier Plaire
L'Aiguillon-sur-Mer (85)

Secrétaire

6 - Dominique Briffaud
Breuil-Barret (85)

Autres membres du Bureau:

7 - Patrick Sauvaget
Saint-Pompain (79)
8 - Damien Martineau
Saint-Vincent-sur-Graon (85)
9 - Ludovic Baudu
Saint-Paul-en-Gâtine (79)
10 - Mickaël Bazantay
Bovineo - Cosse d'Anjou (49)

Invité

11 - Guy Mérieau
Bovineo - Coëx (85)



Invité

Comité de direction

1 - Jacques Bourgeais
Directeur général
4 - Christophe Vinet
Directeur Céréales

2 - Mathieu Staub
Directeur adjoint, Productions agricoles
5 - Frédéric Monnier
Directeur Nutrition animale
et Productions animales spécialisées

3 - Olivier Joreau
Directeur adjoint, Finances
et Développement
6 - Isabelle Jaslet
Directrice Ressources Humaines



Administrateurs

12 - Chrystèle Amiaud
Groupement porcs - Les Essarts (85)
13 - Guy-Marie Brochard
Groupement volailles
Chavagnes-en-Paillers (85)
14 - Jean-Claude Auvinet
CPLB - Lapins
Saint-Martin-des-Tilleuls (85)
15 - Christian Gaborieau
Vendée Sèvres Ovins
La Chapelle Largeau (79)
16 - Jean-Luc Caquieau
Groupement légumes - Benet (85)

17 - Pascal Gury
Groupement Bio
Sainte-Radégonde-des-Noyers (85)
18 - Thierry Biret
Section Plaine - Sainte-Hermine (85)
19 - Yannick Blanchard
Section Terre Altitude - Mouchamps (85)
20 - Francis Bordage
Section Au cœur du Bocage
La Roche-sur-Yon (85)
21 - Jean-Henri Bruneleau
Section Océan et Vie - Coëx (85)

22 - Nicolas Danieau
Section Centre Bocage Nord
L'Herbergement (85)
23 - Thierry Genauzeau
Section Marais - Vix (85)
24 - Daniel Mairdron
Section Océan et Vie
La Garnache (85)
25 - Thierry Pairaud
Section Bas Poitou - Fontaines (85)
26 - Gérard Pluchon
Section Centre Bocage Nord
Chavagnes-en-Paillers (85)

27 - Jean Rouleau
Section Terre Altitude
Monsireigne (85)
28 - Berthy Talbot
Section Deux-Sèvres
Chanteloup (79)
29 - Julien Voegelin
Section Plaine - Chasnaïs (85)



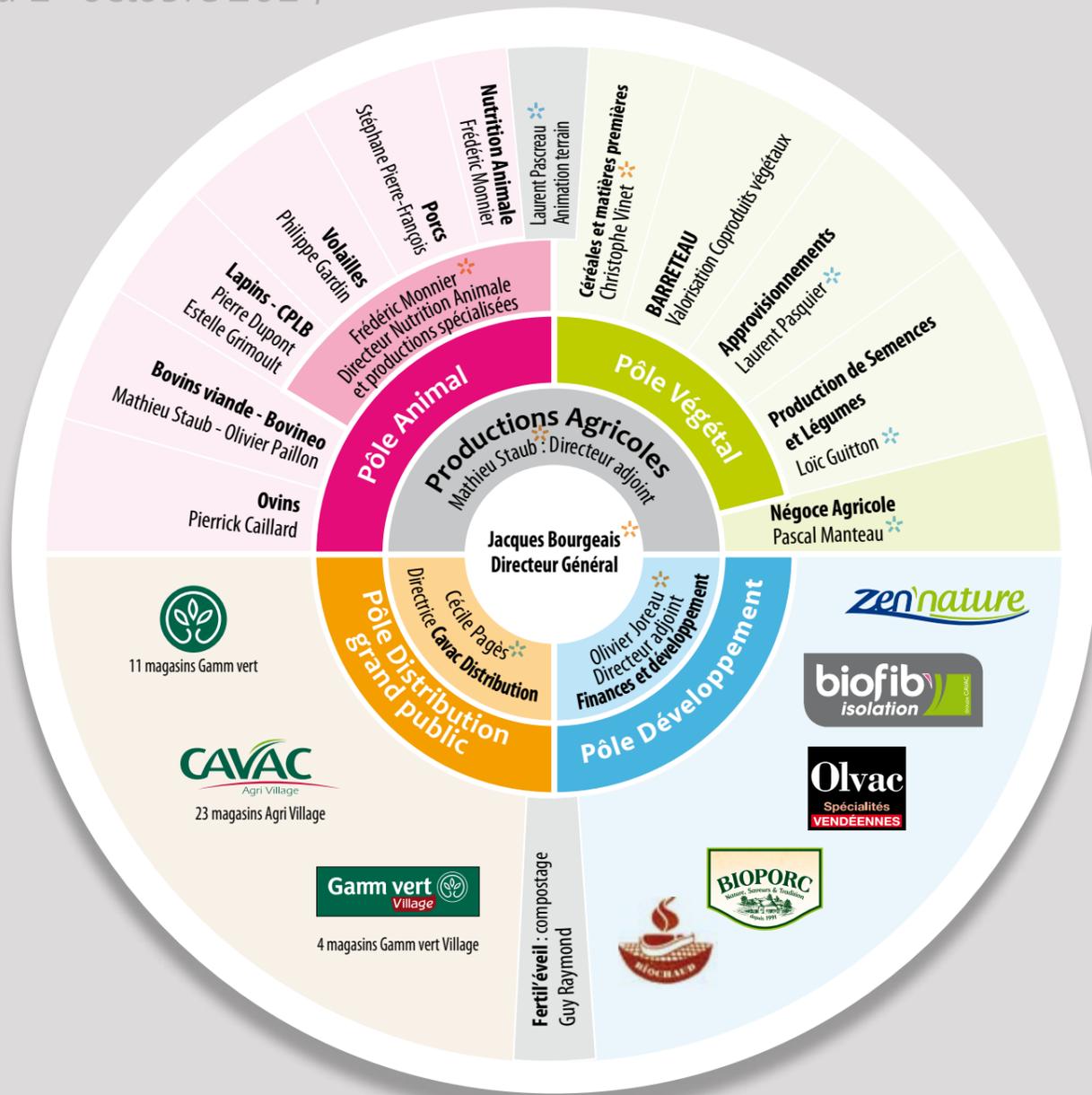
Invités

30 - Gwénaél Moreau
CPLB - Lapins
Saint-Jean-de-Liversay (17)
31 - Catherine Verdon
Section Porte de l'Océan
Saint-Mathurin (85)



Un territoire réparti en 11 sections





Activités support

- Ressources humaines :** Isabelle Jaslet*
- Communication :** Sébastien Aumont*
- Qualité et développement durable :** Ludovic Brindejonc*
- Comptabilité :** Carole Boulais
- Systèmes d'information et de gestion :** Jean-Yves Bocquier*
- Logistique & Supplychain :** Stéphane Vigneron*
- Investissements et Maintenance :** Michel Legrand
- Santé animale :** Frédéric Collot
- Sécurité :** Lydia Lhommedé
- Trésorerie :** Xavier Glorieux
- Relations sociétaires :** Yves Leruez
- Services & OAD :** Brice Guilloteau*
- Environnement :** Philippe Albert
- Agronomie :** Jean-Luc Lespinas

* Membre du Comité de direction - * Membre du Comité Management

Services à l'agriculture

Ressources humaines

Une année 2014 riche en évolution sociale

Le groupe Cavac a accueilli près de 200 nouveaux collaborateurs suite à la fusion avec trois coopératives agricoles et l'acquisition de la société Bioporc en 2014. L'intégration de ces salariés a nécessité une forte mobilisation des Ressources humaines.

Au 1^{er} janvier 2014, plus de 120 personnes ont rejoint le groupe Cavac suite à la fusion avec les coopératives agricoles Geo (en bovins et ovins), CPLB (en lapins) et CAHBV (en plants de pommes de terre). Pour accompagner ces fusions, le volet social a été abordé avec le souci premier de communiquer auprès des salariés, de leur faire partager les valeurs du groupe tout en respectant leur culture sociale. Réunions, entretiens individuels, mobilité ont contribué à faire de l'intégration des nouveaux collaborateurs, un moment fort pour le groupe. En avril 2014, le groupe a élargi de nouveau ses activités avec l'acquisition de la société Bioporc ; 70 personnes de plus rejoignent le groupe avec un nouveau challenge pour les Ressources humaines (RH) : celui de se familiariser avec les métiers de l'agroalimentaire pour apporter un accompagnement qui soit le plus en adéquation avec les besoins de cette PME en pleine expansion.

Compétences et SIRH

En 2014, le service RH se renforce avec l'embauche de nouvelles compétences et notamment l'appui d'une « Responsable Ressources Humaines Groupe ». En comptabilisant les salariés saisonniers, plus de 1500 bulletins de paie sont traités par le Service RH sur plusieurs mois de l'année, la décision a donc été prise de s'équiper d'un nouvel outil de paie. Auparavant, la paie de la coopérative et de ses filiales était gérée sur 3 systèmes différents posant des problèmes de consolidation et de polyvalence du personnel RH. Depuis juin 2014, le groupe Cavac s'est doté d'un Système d'information des ressources humaines (SIRH). Il s'agit de puissants logiciels destinés à gérer l'ensemble des processus RH au sein d'une

entreprise. Un portail Web permet aux collaborateurs d'avoir accès à un certain nombre d'éléments comme la gestion de leurs demandes d'absence (congrés payés et ARTT) avec une validation électronique de leurs supérieurs hiérarchiques.

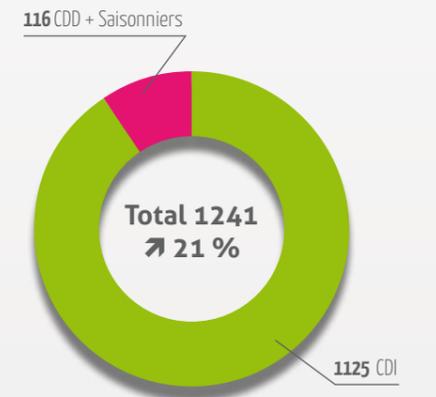
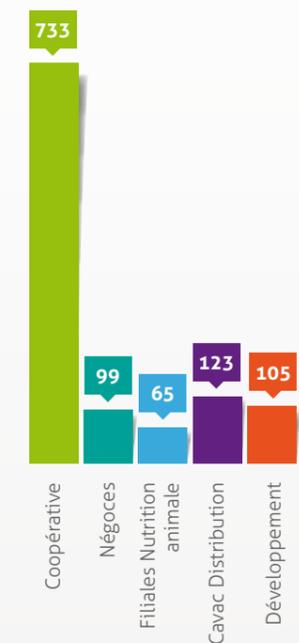
Toujours la même dynamique pour les embauches

En parallèle des salariés intégrés avec les fusions, le groupe continue d'embaucher, créant de nouveaux métiers au plus proche des besoins des agriculteurs adhérents. Les embauches de salariés saisonniers et plus particulièrement sur l'activité semences ont augmenté d'environ 20 %.

La coopérative signe un accord sur le contrat de génération

Après les accords « seniors », de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et un accord sur l'égalité hommes-femmes, la coopérative a signé avec les partenaires sociaux un accord sur le contrat de génération. Ce dernier traduit l'importance de la gestion active des âges et de la transmission des savoir-faire pour préserver l'expérience de Cavac tout en intégrant les nouvelles compétences qu'apportent les jeunes.

Répartition des effectifs



Age moyen



Formation



418 stagiaires en formation
↗ 18 %



Agronomie

De nouveaux champs d'étude

Le Service Agronomie de la coopérative explore de nouveaux champs d'innovation. Cette année, les essais se multiplient en couverts végétaux, techniques alternatives... Cavac a aussi démarré une étude sur l'aménagement du paysage et les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs.



culteurs. Ces mélanges permettent d'améliorer la valeur alimentaire des fourrages.

Une étude sur les pollinisateurs

La coopérative a la grande satisfaction d'avoir été retenue par le ministère de l'Agriculture dans le cadre du Casdar pour mener une étude sur l'aménagement du paysage et les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs. Il y a 3 ans, une première étude avait déjà été réalisée sur la commune de Thiré en partenariat avec l'union Invivo. Il s'agissait de caractériser l'offre alimentaire pour les pollinisateurs sur l'ensemble du territoire

communal. Cette étude avait montré qu'il existait un déficit alimentaire à certaines périodes pour les pollinisateurs. Forte de cette expérience, la coopérative a souhaité aller plus loin. Au-delà du simple état des lieux, Cavac, en collaboration avec l'union Invivo, a aujourd'hui pour objectif de mettre en place des actions concrètes. Le projet vise ainsi à optimiser la structure et la gestion du paysage, adapter les pratiques agricoles afin de favoriser les pollinisateurs, qu'ils soient sauvages ou domestiques.

De nouvelles thématiques prennent une place de plus en plus importante dans le réseau d'évaluation du Service Agronomie qui teste des pratiques ou des produits innovants. Son objectif : proposer aux sociétaires des solutions qui apportent un plus environnemental et économiquement viables.

Toujours dans le domaine des bactéries, des essais sont menés sur l'enrichissement des litières en bactéries qui permettent de fixer l'azote et éviter les pertes liées au dégagement d'ammoniac. L'azote est fixé dans la litière principalement sous forme organique, ce qui représente un grand intérêt au niveau agronomique. Des études sont actuellement en cours sur la valorisation de ces fumiers par les plantes, le but étant d'évaluer précisément l'intérêt technico-économique de cette pratique.

Le sol est un milieu vivant

Des essais viennent de démarrer sur les biostimulants du sol. Le principe de ces techniques est de stimuler les processus biologiques naturels à l'œuvre. A partir d'un échantillon de sol, on isole, on caractérise et on multiplie en laboratoire les bactéries fixatrices d'azote de la parcelle. Les bactéries sont ensuite réintroduites en surnombre dans le champ d'origine. Il faudra attendre plusieurs campagnes d'essais afin de tirer des conclusions.

Les trèfles gagnent du terrain

De nombreux essais ont été conduits ces dernières années pour déterminer les meilleures associations graminées - légumineuses qui offrent un fourrage de qualité. On passe désormais au stade de la pratique avec le déploiement des mélanges graminées / trèfles sur le territoire par les agri-

Pôle Végétal

Services aux agriculteurs

 22 000 Ha sous pilotage de fertilisation par satellite (CERELIA) ↗ 17 000 ha	 8 plans d'eau construits
 950 Abonnés à Dialog'assolement	 200 Dossiers ICPE
 1350 Plans de fumure	 850 Déclarations PAC ↗ 28% vs n-1
180 Plans d'épandage	

Céréales et oléo-protéagineux

La collecte retrouve un niveau « normal » en 2013



La collecte est en retrait en 2013 comparée à l'année exceptionnelle de 2012, à cause des conditions climatiques. Toutefois, elle se situe à un niveau correct, et les conditions de marché ont été relativement bonnes. La dynamique d'investissements se poursuit en termes de stockage.

Le groupe Cavac a collecté au cours de cet exercice 742 302 tonnes, soit 14 % de moins qu'en 2012 qui était une année exceptionnelle. C'est surtout la collecte estivale qui est en retrait. La météo a encore joué avec les nerfs des agriculteurs... Dès le départ, à l'implantation, l'excès de pluviométrie à partir de la mi-octobre 2012 a provoqué des pertes relativement importantes à la levée. Cependant les températures fraîches du mois de juin 2013 sans déficit hydrique ont sauvé la récolte :

le faible enracinement est compensé par un très bon remplissage du grain. En blé tendre le rendement moyen est estimé à 68 q/ha avec une grande variabilité. Pour les triticales, c'est également une petite année. Les rendements plafonnent en tournesol, et les orges s'en sortent très bien. Si le rendement des blés tendres

est correct, leur qualité est décevante, avec des taux de protéines trop faibles, ce qui a particulièrement compliqué leur commercialisation. Pour le blé dur, les rendements sont corrects avec une moyenne de 68 q/ha. La qualité est convenable, mais supérieure à celle des autres bassins de production français qui

ont encore plus souffert des conditions climatiques. Cavac a pu honorer les exigences de qualité de tous ses clients. La collecte de maïs augmente de 23 % en volume, ce qui est dû à l'accroissement notable des emblavements. L'année est moyenne en termes de rendement.

Marchés sans remous

Le déficit de récolte à l'échelle mondiale avait entraîné une hausse importante des cours en 2012. En 2013, le marché renoue avec la normalité. Les cours ont oscillé autour de 200 € la tonne de blé tendre, grâce à un bon équilibre entre

la production et la consommation. En 2014, le marché a entamé un repli. La stratégie de la coopérative en matière de commercialisation reste inchangée. Il s'agit toujours d'aller rechercher de la valeur ajoutée en proposant aux sociétaires des filières qualité rémunératrices. Par ailleurs, les sociétaires disposent d'une palette très large d'offres pour commercialiser leurs productions végétales. Parmi elles, le contrat Agri-Ethique avec un prix fixe sur 3 ans prend tout son sens en période de prix au plus bas.

Stockage additionnel

La coopérative poursuit son plan d'investissement en stockage. A cours de l'exercice, les silos de Cerizay (79) et de La-Boissière-de-Montaigu (85) ont été agrandis. Les travaux d'agrandissement du site de Fougeré ont démarré et concerneront 38 000 tonnes de stockage.

Collecte

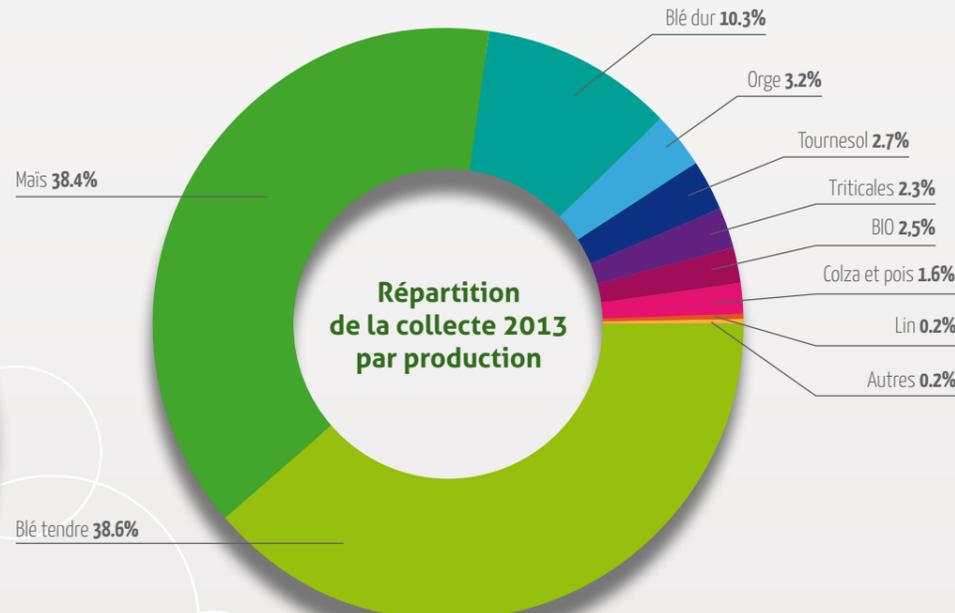
14 %
 en volume
 par rapport à n-1

Evolution des cours

 2012-13 : Blé tendre
 entre 200 et 250 €/tonne
 2013-14 : Blé tendre
 entre 180 et 210 €/tonne

Stockage coopérative

397 500 tonnes
 5 %



Agri-Ethique

Chapeau à la filière blé éthique !

Les 12 et 13 juin 2014, Agri-Ethique, la filière de blé éthique créée par Cavac, a soufflé sa première bougie. Agriculteurs, coopératives, meuniers, boulangers : pas un des partenaires ne manquait à l'appel pour fêter cette belle réussite.



sur la page Facebook d'Agri-Ethique. Les médias sont aussi un vecteur d'information très efficace pour faire connaître la démarche auprès du grand-public. Depuis 1 an, on peut dire qu'Agri-Ethique a été sous les feux de l'actualité. Une dizaine de passages télé, plus de 300 articles toutes presses confondues. Suite au succès de la démarche dans la filière blé, Agri-Ethique se décline aussi aujourd'hui dans le secteur du vin. On peut désormais trinquer : santé et longue vie à Agri-Ethique !

Un grand coup de chapeau ! Depuis son lancement en juin 2013, la démarche Agri-Ethique a fait du chemin et s'étend de plus en plus sur le territoire français. Les 12 et 13 juin 2014, l'ensemble des partenaires de la filière blé était réuni pour célébrer son premier anniversaire : de l'agriculteur jusqu'au boulanger. Au 30 juin 2014, on comptait 250 boulangeries Agri-Ethique situées aux quatre coins de la France. La palme de la ville le plus « Agri-Ethique » est remportée par Nantes avec 13 boulangeries au compteur, elle est suivie par Angers (8) et La Roche-sur-Yon (7). « On a passé la cap de la notoriété professionnelle, souligne Ludovic Brindejont, le directeur d'Agri-Ethique, il faut maintenant passer le cap de la notoriété auprès du grand-public ». Et tout le monde met la main à la pâte pour y parvenir. Plus de 40 animations ont été réalisées dans les boulangeries, avec la participation d'agriculteurs.

Les clients apprécient énormément ce contact direct avec les agriculteurs et ne sont pas avares de questions.

Vive l'été

Les 15 derniers jours de juin, 50 boulangeries du réseau ont participé à l'opération « Vive l'été, gagnez une moisson de cadeaux ». L'occasion de rappeler au consommateur la saisonnalité du blé et que la période des moissons bat son plein. Dans ce cadre, plus de 5000 personnes ont participé à un jeu concours en ligne. Cette action a également permis de gagner 1200 « J'aime »



Réseau Agri-Ethique

Septembre 2014

 **500 agriculteurs**
engagés

 **4 coopératives**
signataires
Cavac, CAPL, Epi Salvagnacois, La Dauphinoise

 **10 minoteries**
partenaires

Minoterie Girardeau, Minoterie Planchot, Minoterie du Bocage, Minoterie du Château, Minoterie de Saïre, Minoterie Bertrand, Moulin de Rivières, Moulin Maury, Moulins du Bion et Minoterie Vuilliermet

 **300 boulangeries**
artisanales

Production de semences

Bonne dynamique en semences

L'activité de production de semences se porte bien, hormis quelques aléas climatiques en sud-Vendée. L'investissement dans une nouvelle ligne de triage vient soutenir cette bonne dynamique.

Nouvelle ligne de triage

La station s'est dotée d'une nouvelle ligne de triage multi-espèces pour répondre aux besoins croissants de ses clients en matière de rapidité de mise à disposition des semences notamment. Aussitôt produite, aussitôt livrée ! Cette nouvelle ligne polyvalente offre une capacité de 10 tonnes par heure en céréales et en maïs, et de 4 tonnes par heure en graminées. Par ailleurs, cet investissement s'inscrit dans le cadre du référentiel « Plan Qualité Poussières » du Gnis. Doté d'une capacité d'aspiration de 100 000 m³ par heure, l'outil permet d'obtenir un résultat parfait sur la propreté des semences, une exigence de plus en plus draconienne de nos clients.

Graminées et céréales à paille

La production de semences de graminées anime un réseau d'une centaine de producteurs. Malgré un marché peu dynamique, la coopérative parvient à diversifier sa clientèle et ainsi progresser en surfaces pour atteindre 1 000 ha de production en 2013. La fabrication des mélanges fourragers continue à progresser et contribue à faire tourner les installations en périodes plus creuses de mars à juin. Le plan de production en céréales à paille est stable autour de 2 200 ha avec une part croissante des productions de blé hybrides. Malgré une récolte très tardive qui a nécessité la mise en place de moyens supplémentaires à l'usine (travail en 3X8h), les rendements de l'année sont jugés bons et le volume brut collecté s'élève à 133 000 quintaux. Les deux réseaux circuit court et circuit long ont été bien orientés permettant de certifier 123 000 quintaux.



Nouvelle ligne de triage

Oléagineux

Le plan de production en tournesol de 516 ha est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. La météo clémente pendant la floraison a permis une bonne fécondation des cultures ainsi qu'un bon état sanitaire. Les rendements sont au rendez-vous : 55 400 quintaux ont ainsi été certifiés. Les résultats en colza pour 2013 sont plus contrastés avec un rendement moyen de 15 quintaux. La coopérative reste leader en France sur ce

marché avec 1600 ha, soit 12 % de la production nationale. L'hiver humide a gêné les applications d'herbicides. Ainsi 90 % des lots comportait un nombre de gaillots et de géraniums important. Le passage sur les trieurs optiques de l'usine a permis de remettre la totalité des lots aux normes.

Maïs

Sur les 2 000 ha de maïs semés, seuls 1 900 ha ont pu être récoltés en raison d'un passage de grêle en juin 2013 qui a détruit une centaine d'hectares dans le Sud Vendée. Certains bassins de production français, en particulier le Sud-Ouest ont été très touchés par les aléas climatiques. Dans ce contexte national morose, la production de Cavac est, quant à elle, d'un très bon niveau conforme aux objectifs de départ. L'usine a tourné à plein régime de novembre à février pour sortir 520 000 doses de maïs, principalement destinées au marché de l'Est de l'Europe.

Légumes

Le bio et l'origine France comme atouts commerciaux

Bilan très positif que ce soit en légumes secs ou industriels. Boostées par un nouveau packaging tricolore, les ventes de légumes secs de la marque « Grain de Vitalité » continuent d'augmenter. Belle dynamique aussi sur la gamme bio.



L'Organisation de producteurs (OP) de légumes de la coopérative Cavac franchit un nouveau cap avec 2 550 ha de légumes en 2013 soit une augmentation de 5 %. Les conditions climatiques n'ont pas permis de mettre en place toutes les surfaces prévues, le plan de production en légumes d'industrie a ainsi été revu légèrement à la baisse.

Légumes industriels

Les rendements autour de 12 tonnes en haricot vert et de 7 tonnes en pois combinés à une hausse des prix à la production de 10 à 15 % font de 2013 une bonne année avec des résultats technico-économiques très satisfaisants pour les producteurs. L'année est également marquée par une nouvelle production pour l'OP: 25 ha de carottes destinées à la conserverie pour le mélange petits-pois et carotte.

Légumes secs

Dans un marché mondial perturbé par de plus faibles récoltes dans certains pays et une légère tension au niveau des prix, l'OP renoue avec des contrats industriels centrés auparavant sur des produits d'importation à faible valeur. Toujours tiré par la tendance du « made in France » ainsi que les produits bio, 2013-2014 est un exercice record avec 2 840 tonnes de ventes. La qualité reconnue de ses produits fait de l'OP un acteur de plus en plus important sur ce marché. Le triage et le stockage par producteur permettent de bien segmenter le marché et de répondre aux

cahiers des charges spécifiques de chaque client. Dans cette logique, l'OP s'est équipée d'une fosse de réception spécifique dédiée exclusivement à l'activité, évitant toute contamination croisée avec d'autres produits. Grain de Vitalité est désormais doté d'un nouveau site Web qui met en avant les légumes secs au travers de recettes appétissantes et novatrices réalisées par une nutritionniste. Le site est adapté à toute forme de connexion, que ce soit sur smartphone, tablette et ordinateur. A vos clics !

www.graindevitalite.com

Une nouvelle activité : Le plant de pomme de terre

La coopérative de plants de pommes de terre des Épesses a fusionné avec Cavac le 1^{er} janvier 2014. Une quinzaine de salariés ont ainsi rejoint le groupe Cavac. Rebaptisée « Plants du Bocage », cette nouvelle activité porte sur la production de plants de pommes de terre (une vingtaine de variétés). Au total, 5000 tonnes de plants sont valorisées chaque année. Sur ces 6 premiers mois d'exercice, Cavac s'est concentré sur la recherche de nouveaux producteurs pour atteindre l'objectif de 200 hectares de cultures. Une quinzaine d'agriculteurs ont ainsi rejoint « Plants du Bocage » dans le secteur historique des Epesses, mais aussi sur deux nouveaux bassins de production (secteurs de Machecoul et de Fontenay-Le-Comte).



Olvac poursuit son développement

Détenue à 50 % par le groupe Cavac, la conserverie Olvac continue à progresser sur ses marchés. 310 tonnes de mogettes de Vendée ont été cuisinées, soit 2 millions de pots à destination de la grande distribution. Pour sécuriser le processus de fabrication et augmenter la cadence des lignes de conditionnement, les investissements se sont portés sur une nouvelle capsuleuse ainsi qu'un retourneur de bocaux permettant un lavage automatique en tête de ligne. La certification IFS a été renouvelée en cours d'exercice.

Céréales à paille
2 200 ha

Maïs
2 000 ha

Oléagineux
2 200 ha

Fourragères
1 400 ha

Une activité dans le « vert »



Le chiffre d'affaires auprès des collectivités et des paysagistes continue à s'accroître, à hauteur de 6 % sur cet exercice, notamment sur les marchés traditionnels des fertilisants (+9 %) et du gazon (+15 %). L'innovation et la différenciation sont deux axes stratégiques, avec notamment l'obtention d'un label

« pelouse sportive » qui devrait donner accès à des marchés publics sélectifs. Dans ce domaine d'activité également, Cavac réalise sa propre expérimentation, avec la mise en place d'une gazonnière, dans le but d'offrir un produit « prêt à tondre » au meilleur rapport qualité/prix.

Compostage

Un léger recul des tonnages

L'activité de Fertil'Eveil, union entre les coopératives Eveil et Cavac, recule de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, la plateforme de Saint-Pierre-du-Chemin a produit 45 285 tonnes de compost. Une large part du compost reste commercialisée dans le domaine des grandes cultures.

Toutefois, les ventes dans le secteur du maraîchage et des « cultures en planches » se développent suite à l'acquisition par plusieurs prestataires de services de matériels d'épandage adaptés au compost.

Approvisionnements

Un chiffre d'affaires en retrait

Globalement, le chiffre d'affaires de l'activité approvisionnements baisse sur cet exercice (-9 %), essentiellement sur le marché des fertilisants, par l'effet combiné de prix en forte déflation (-7 %) et de volumes en régression.

Engrais, un marché imprévisible

La forte anticipation des livraisons d'engrais en juin 2013 grossit le tonnage de 2012/2013, et pénalise le chiffre d'affaires de cet exercice, qui diminue de 7 %. L'année restera marquée par une forte fluctuation des prix des engrais azotés et phosphatés. En tendance baissière lors du premier tiers de l'exercice, ils ont ensuite soudainement remonté contre toute attente, piégeant ainsi doublement les acheteurs « attentistes ». Dans le même temps, des pannes d'usines et des difficultés d'affrètement de bateaux ont entraîné des débuts de pénuries au moment de l'utilisation du printemps. Même si la traditionnelle « morte-saison » des prix sur les engrais azotés d'été n'a pas été des plus profitables, elle a au moins permis de garantir l'approvisionnement des adhérents au moment des épandages d'engrais.

Après plusieurs campagnes d'essais concluantes, un nouveau type d'engrais azoté fait son entrée dans la gamme : Novius. Ce produit performant en termes agronomique et économique est partiellement fabriqué par Cavac sur son site des Sables-d'Olonne.

Amendements et fertilisants organiques

Les volumes d'amendement épandus sont les plus faibles depuis ces 7 dernières années ! La faible implantation des céréales à paille à l'automne 2012 a limité les surfaces accessibles aux épandages lors de l'été 2013, avec de surcroît des conditions climatiques défavorables. Malgré tout, le rendu-racine conserve une bonne part de marché, ce qui démontre l'intérêt porté par les adhérents pour le service « clé en main ». Dans la même tendance, les fertilisants organiques régressent de 9 %. On observe globalement une difficulté à mettre en marché ces intrants jugés secondaires, car leur effet n'agit que sur du moyen terme et le retour sur investissement est plus long. Pourtant, les sols s'appauvrissent progressivement. Il devient nécessaire de se doter d'une expertise plus fine dans ce domaine.

Semences, retour à un assolement « équilibré »

Au global, les surfaces vendues en semences certifiées baissent de 7 %. Pourtant, les volumes en céréales à paille atteignent un niveau record (+10 %), mais la réalité des

semis reflète un emblavement à la hausse d'au moins 15 %, du fait d'un retour à une densité de semis normale par rapport à 2012. A l'inverse, le maïs baisse de 10 %, en compensation des hectares occupés par une sole d'hiver plus étendue. Le recours au traitement de semences insecticides demeure important sur ces cultures, permettant une utilisation moindre des produits en végétation ou sous forme de micro-granulés, dont l'impact environnemental est plus fort (plus de matière active utilisée à l'hectare).

En semences fourragères et couverts végétaux, la forte anticipation des livraisons en juin 2013 grossit les tonnages de 2012/2013, et pénalise ceux de cet exercice, qui baisse de 20 %. Les surfaces en tournesol chutent de 36 %. Malgré un intérêt réel dans une rotation céréalière, cette culture est réputée peu rentable en termes économiques, et est surtout considérée comme très risquée à l'implantation ou à la récolte. Les surfaces cultivées en conditions d'Agriculture Biologique représentent 3 % du global.

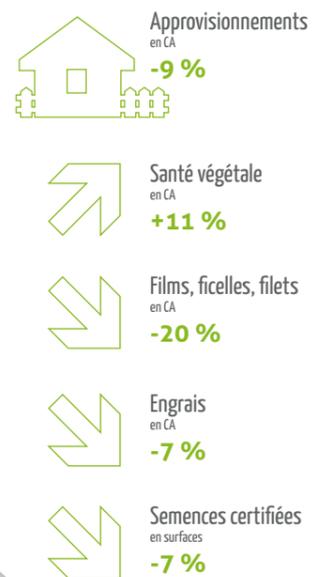
Une forte pression parasitaire

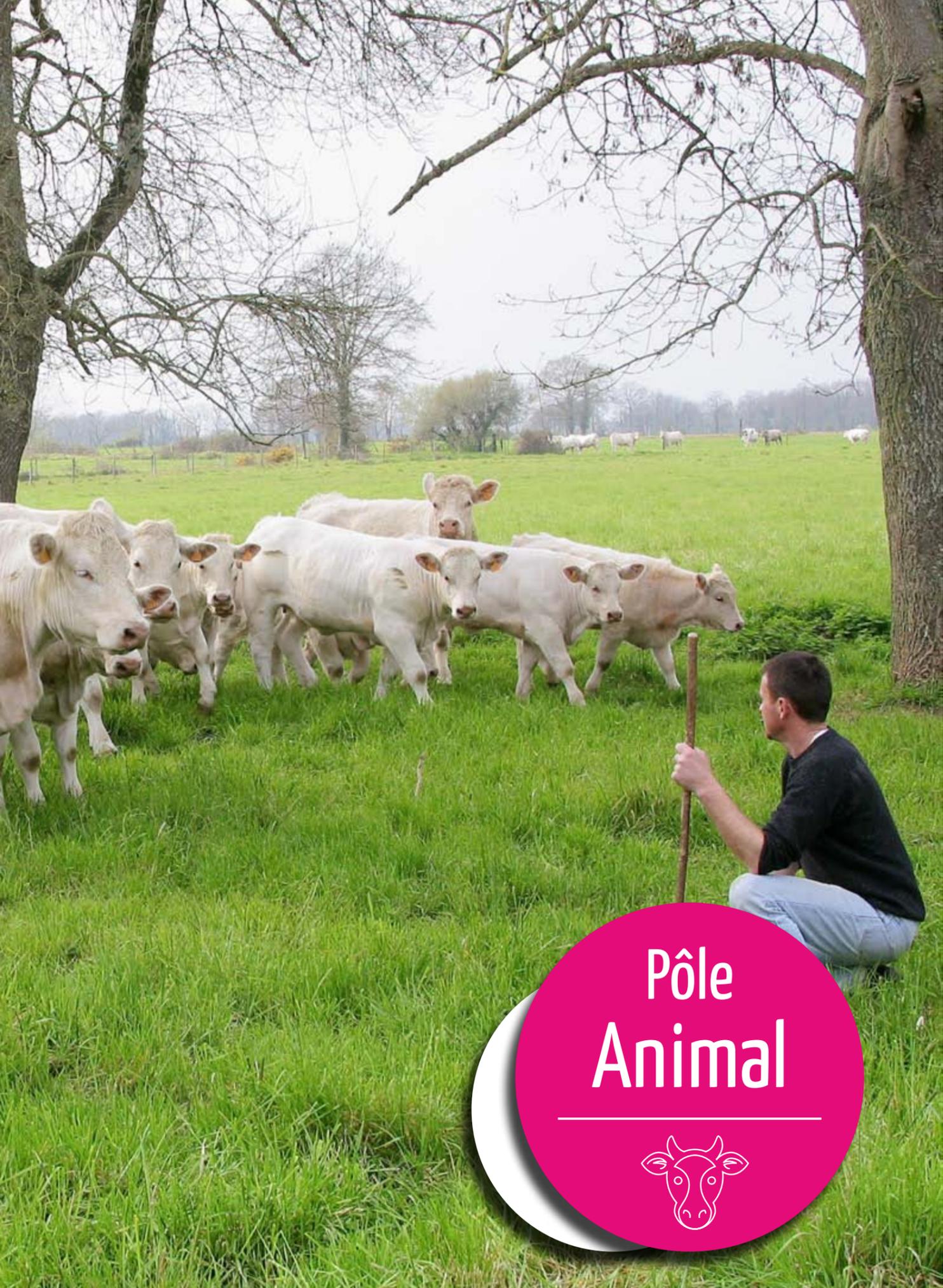
Les ventes de produits de protection des plantes enregistrent une forte hausse à la fois sur les volumes (+8 %) et le chiffre d'affaires (+11 %). C'est le marché des fongicides qui progresse le plus, du fait d'une augmentation des emblavements en céréales à paille et d'une pression parasitaire particulièrement précoce et forte qui a nécessité un plus fort taux de traitement par hectare. Le marché des herbicides reste stable : la baisse des surfaces en maïs et tournesol est compensée par l'augmentation de celles en céréales à paille. L'accroissement des surfaces des cultures spécialisées (légumes, semences, plants de pomme de terre...) impacte le volume global consommé. Les solutions dites complémentaires, ou solution de bio-contrôle, sont maintenant systématiquement mises en avant. Ces produits privilégient la mise en œuvre des mécanismes naturels, et permettent de maintenir les bio-agresseurs en dessous de leur seuil de nuisibilité. Certains de ces produits deviennent des références

significatives comme l'anti-limaces « SluXX » ou les trichogrammes contre la pyrale.

Moins de plasticulture

Le marché des films, ficelles et filets plastiques régresse en valeur à hauteur de 20 %. Les récoltes fourragères sont moins importantes que l'année précédente, et surtout la part de maïs élevé sous plasticulture est nettement moindre. Les rendements ont parfois été décevants en 2013 et les surfaces de maïs sont en baisse, notamment dans les zones les plus adaptées à cette stratégie de semis.





**Pôle
Animal**

Bovins viande

Un premier exercice positif pour Bovineo

Un an après sa création, Bovineo dresse un bilan positif. Aujourd'hui, cette fusion est pleinement opérationnelle. Le contexte ne fut pourtant pas des plus favorables avec une baisse des cours en gras, et un recul de la consommation de bœuf en cours d'exercice.

Le premier exercice de Bovineo aura été marqué par la baisse des cours des bovins gras et en particulier des femelles. Dans ce contexte défavorable, les équipes se sont structurées pour atteindre leurs objectifs que sont la massification, la segmentation de l'offre pour répondre au mieux aux débouchés commerciaux, le soutien technique dans les élevages et enfin, l'aide au développement des ateliers à travers un accompagnement de trésorerie et une visibilité sur les prix à moyen et long termes.

Un contexte défavorable

Sur la première partie de l'exercice jusqu'au printemps 2014, la consommation de bœuf a chuté de 4 % en France, mais elle semble se rétablir depuis l'été 2014. Plusieurs facteurs supplémentaires ont contribué à faire diminuer le prix d'achat des animaux, et en particulier depuis le début de l'année. Des difficultés d'accès au marché des pays du pourtour méditerranéen sont à déplorer. A cela s'ajoute l'interdiction de l'abattage rituel en Pologne, décision qui par effet domino

a modifié les équilibres dans bon nombre de pays européens clients de la France. En outre, les éleveurs ont dû combler le déficit qualitatif et quantitatif des fourrages par des aliments dont les prix étaient encore élevés.

En automne 2014, le contexte a bien changé suite à la dégradation du marché des céréales, qui a permis d'infléchir le prix des aliments. Le cours des bovins allaitants reste bas mais le contexte alimentaire et fourrager est meilleur. L'engraissement retrouve son intérêt et ceux qui pensaient un temps que les céréales allaient conquérir toujours plus nos territoires en sont revenus. Les productions animales, et la production bovine en particulier, présentent certes des contraintes, mais valorisent les cultures quand les marchés sont engorgés par une récolte abondante ou bien si la météo n'a pas été suffisamment clémente.

Des volumes en augmentation

Sur ce premier exercice, Bovineo a commercialisé plus d'animaux que ce que Geo et Cavac faisaient indépendamment de leurs côtés. La spécia-



lisation des sites d'allotement des Ajoncs pour les veaux et les reproductrices, et du Margat pour les femelles grasses et une partie du maigre, a permis de valoriser davantage les animaux. Les équilibres de vente avec les abattoirs n'ont cependant pas fortement évolué mais la qualité du produit fourni s'est améliorée. Se plaçant 3^{ème} groupement de producteurs en animaux gras, Bovineo s'est fait reconnaître par la filière comme un acteur incontournable.

Fort développement

Bovineo a renforcé sa politique d'installation des jeunes et d'agrandissement des ateliers.

Depuis le 1^{er} juillet 2013, 2150 places d'engraissement ont été créées et 1700 consolidées. A cela s'ajoute la création de 1000 places en vaches allaitantes chez des jeunes agriculteurs. En seulement un an, Bovineo a atteint l'objectif qu'il s'était fixé pour les 3 années à venir.

Bovineo aura également accompagné les éleveurs en contribuant au financement des cheptels, tant chez les engraisseurs que chez les naisseurs-engraisseurs à hauteur de 17 millions d'euros. Après tant d'années de concurrence entre Geo et Cavac, voir les équipes travailler ensemble dans une même entreprise, avec une même stratégie et politique technique et commerciale, doit être source de motivation pour les éleveurs.

Développement
+ 3850 places en jeunes bovins
+ 1000 places en vaches allaitantes

Commercialisation
121 221 bovins

De nouvelles perspectives pour les filières animales

L'activité de fabrication d'aliments du bétail du groupe Cavac baisse légèrement d'environ 1%, à l'instar du marché national. La baisse du cours des matières premières a permis de restaurer les marges des éleveurs et des activités de la coopérative.

En bovin, nous sommes en baisse au global avec une diminution sensible en vache laitière et une stabilité en bovin viande. En parallèle, les volumes de matières premières vendues en l'état progressent. Les offres de « contrats Pass'Port » et « Opticea » proposées par Cavac ont très largement été utilisées par les adhérents qui ont la possibilité désormais de se sécuriser par rapport à la volatilité des prix. Cette volatilité restera une constante désormais sur nos marchés. Nous souhaitons continuer à vulgariser ces offres auprès des éleveurs et donner à cet outil plus de fluidité au travers de l'extranet Dialog, accessible aux adhérents de la coopérative.

En caprin, les volumes d'aliments commercialisés se stabilisent. Le contexte économique de la production de lait de chèvres s'est éclairci et offre désormais de bonnes perspectives dans la durée. Les équipes techniques ont

été renforcées sur ce marché avec l'ambition de retrouver du développement.

En porc, la baisse de la production se poursuit au niveau national et au niveau du Groupement porcs. Dans ce contexte compliqué pour la filière, nous avons bien tiré notre épingle du jeu en stabilisant les tonnages d'aliments porc. C'est le résultat d'une augmentation de part de marché. Nous souhaitons poursuivre ce développement en renforçant notre équipe à la fois sur le plan technique et sur le plan commercial. Toutefois l'embargo russe dont nous ne voyons pas d'issue pour l'instant et la restructuration du maillon abattage-découpe en cours vont créer un contexte de filière extrêmement compliqué.

En lapin, les tonnages aliments ont très fortement augmenté de 10 % dans un marché en baisse national qui baisse de 3,5 %. La fusion entre la CPLB et Cavac

a contribué très largement à cette évolution positive. C'est aussi le fruit du savoir-faire des équipes techniques et vétérinaires qui s'appuient sur des gammes d'aliments performantes.

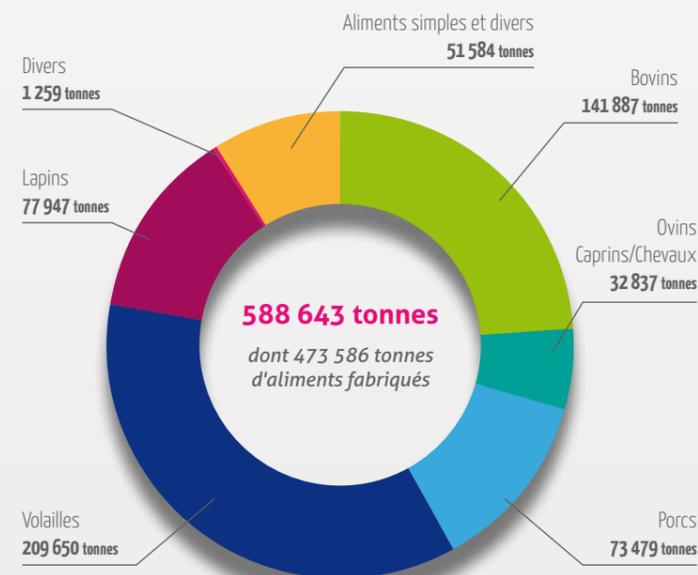
En volailles, la filière française reste très fragile avec l'épée de Damoclès que représente la filière « Poulet Grand Export » qui ne trouve pas son équilibre économique suite à l'arrêt des restitutions. Les deux opérateurs de ce marché ont très fortement diminué leur production. L'usine de la filiale Nutri-Vendée à Challans est directement impactée (- 10 000 T d'aliments) sur l'exercice. Au-delà de cette baisse, il convient de changer notre modèle de production en arrêtant le détassage. Cela nécessite de modifier les objectifs de production afin de retrouver un nouvel équilibre économique pour les éleveurs et nos activités. L'activité de fabrication d'aliment thermisé à destination des « volailles repro » affiche une belle progression de 25 %. Les volumes d'aliments pour canards et dindes se développent grâce à l'augmentation des plannings par Gastronom. Au sein de l'usine d'Antigny, les volumes se maintiennent (volailles démarrées, poulets et cailles). En raison des risques financiers, la fabrication d'aliments pour les poules pondeuses en cage a été stoppée.



Reprise des activités d'Evalis

Le groupe Cavac a également participé à la réorganisation industrielle, logistique et commerciale du fabricant d'aliments Evalis en reprenant les activités de la Vendée et du nord des Deux-Sèvres. Cela représente 25 000 tonnes d'aliments par an principalement pour les caprins et les lapins. Au travers de cette reprise, le groupe Cavac se positionne aussi sur une nouvelle niche : des aliments pour gibier qui seront fabriqués sur le site de Challans. C'est la filiale Antigny Nutrition qui assure la commercialisation de cette gamme.

Tonnage aliments commercialisés



Une année de mutation

Le 1^{er} janvier 2014, Vendée Sèvres Ovins (VSO) est devenu le groupement de producteurs d'ovins de Cavac suite à la fusion avec la coopérative Geo. En termes d'activité, le nombre d'animaux commercialisés chute de 11 %.

Des évolutions structurelles ont marqué cet exercice. Suite à la fusion entre les deux coopératives mères, VSO est devenu la branche ovine de la coopérative Cavac. Côté pratique, pas de changement pour les éleveurs. Cette fusion simplifie le fonctionnement administratif. Concernant la structure des élevages, le conseil d'administration a pris une orientation stratégique forte : envisager l'augmentation de la production des élevages ovins grâce au renforcement de l'appui technique. L'installation et la croissance interne des élevages sont les priorités absolues pour VSO pour contrer la baisse de production. En effet, le nombre d'animaux commercialisés chute de plus de 11 % sur l'exercice (26 982 animaux). L'ensemble des catégories est en recul y compris les agneaux Label Rouge (10 874 agneaux) avec une différence significative entre les 2 opérateurs, l'un en légère augmentation, l'autre en retrait important.

Renforcer l'appui technique

Depuis de nombreuses années déjà, VSO a pris l'orientation commerciale de la qualité au travers de l'agneau Label Rouge. Cela aboutit à la production d'un agneau dont la qualité organoleptique n'est jamais remise en cause. Il a fallu un travail de fond pour réussir à produire des agneaux jeunes, savoureux, et ce régulièrement toute l'année. Un travail autant sur le plan technique en élevage que commercial en choisissant les agneaux à leur optimum de maturité. A présent, VSO se fixe l'objectif d'accroître la productivité des élevages. Il faudra donc agir sur tous les leviers techniques permettant cette augmentation : nutrition animale, sanitaire, génétique... Convaincre que la production d'avenir est une production d'avenir, dans la mesure où elle est productive, avec un produit de qualité segmenté sur le haut de gamme, tel est le défi.

Relancer la production ovine

Un nouveau plan Avenir Elevage plus ambitieux est désormais proposé aux éleveurs sous forme de deux contrats :

- Le contrat de progrès pour améliorer la productivité des éleveurs adhérents.
 - Le contrat de développement pour inciter à la création de nouveaux élevages.
- Grâce à ces contrats, les éleveurs bénéficient de financements et d'une sécurisation de leurs revenus.



A RETENIR Des usines certifiées !

En mars et mai 2014, les cinq sites de fabrication d'aliments du groupe Cavac ont renouvelé avec succès les audits du Guide des Bonnes Pratiques en Alimentation Animale. C'est un gage de qualité pour les adhérents et les clients qui utilisent nos aliments. Ce résultat récompense un travail important réalisé par les équipes (commande, fabrication, transport, qualité et technico-commerciaux).

Réorganisation suite aux fusions

Le Service santé animale de Cavac a été fortement impacté par les mouvements de fusion au sein de la coopérative. Au cours de l'exercice, les principaux plans sanitaires d'élevage ont été renouvelés.

Les équipes du service Santé animale ont été fortement mobilisées suite aux fusions dans le domaine des productions animales, en lapins avec la CPLB et en bovins et ovins avec Geo, pendant toute la période 2013/2014. En termes d'organisation, il a fallu intégrer les équipes de Geo et CPLB qui fonctionnaient déjà avec leurs propres pharmacies. Les deux sites de Réaumur (CPLB) et de Pouzauges (Bovineo) ont ainsi été maintenus en réponse à la demande des sociétaires. L'ensemble des produits propres aux différentes entités ont été intégrés à la gamme Cavac. Il faudra au cours de l'année 2014/2015 optimiser les gammes pour éviter de coûteux doublons. Par ailleurs, un grand chantier informatique a été lancé pour unifier les différents logiciels gérant les pharmacies des groupements. Ce projet devrait aboutir à partir de fin septembre 2014. Il permettra à tous les opérateurs de partager le même fonctionnement et les mêmes fichiers.

Plans sanitaires d'élevage

L'année a aussi été celle du renouvellement des Plans sanitaires d'élevage ou PSE qui permettent aux groupements un exercice restreint de la pharmacie vétérinaire. Fin mars 2014, Bovineo, CPLB, le GPV et le GPP voyaient leurs

agrément renouvelés pour une période de 5 ans. A cette fin le service Santé animale s'est entouré des habituels partenaires vétérinaires des groupements. Les vétérinaires Cavac restant les maîtres d'œuvres de l'organisation. Le PSE de Vendée Sèvres Ovins sera renouvelé au printemps 2015.

Bovins

Depuis octobre 2013, tous les animaux achetés pour l'engraissement sont triés et reçoivent une préparation sanitaire au centre d'allotement de Bovineo du Margat (La Ferrière - 85). Afin d'améliorer encore davantage cette préparation sanitaire, une charte de bonnes pratiques d'utilisation et d'administration du médicament est en cours de réalisation. Des essais sont également en cours sur les moyens de détection des malades en début d'engraissement à l'aide de boucles auriculaires prenant la température de l'animal toutes les 15 minutes. L'éleveur détecte l'hyperthermie grâce à une indication lumineuse sur la boucle.



Volailles

Comme dans la période précédente, l'épizootie de parvovirose du canard de Barbarie débutée au printemps 2012 est restée un problème majeur. La sensibilisation des éleveurs aux bonnes pratiques de vaccination et à la protection sanitaire de leurs élevages reste peut-être encore insuffisante. Une grande enquête épidémiologique en collaboration avec un laboratoire fabricant de vaccins a permis de situer le taux de contamination des élevages à 65 %. Ce qu'il faut considérer comme une véritable épizootie régionale a des répercussions économiques importantes sur cette production : taux de saisie, mortalité, résultats économiques. Seule une rigueur sanitaire accrue permettra d'aboutir à une évolution favorable de la situation.

Il est désormais possible de confirmer que la politique vaccinale mise en place en production de poules pondeuses contre les colibacilloses est efficace avec une diminution du taux de mortalité de 2 %. Une extension de cette politique à d'autres espèces a été réalisée au

cours de l'année avec des résultats probants en canard de Barbarie et en dinde.

En poulet, dans un contexte où les critères des abattoirs sont de plus en plus exigeants, un accompagnement plus ciblé autour du vide sanitaire et des conditions de démarrage est proposé. En partenariat avec un laboratoire fabricant de vaccins, un suivi de la vaccination contre la bronchite infectieuse aviaire (BI) sur une année est proposé (audit, sérologie, PCR).

Désormais, les aliments médicamenteux ne sont plus utilisés en volaille que de façon anecdotique.



Lapins

Suite à la fusion de CPLB avec le Groupement lapins de Cavac (GPL), les équipes sanitaires et techniques ont partagé leurs expériences respectives et dégagé des pistes d'améliorations techniques, à savoir : la fertilité pour les ex-adhérents GPL et la stabilité en engraissement pour les ex-adhérents CPLB. Des améliorations sensibles sont déjà notées et restent à amplifier. A noter que la démarche de démédication se poursuit.



Porcs

Le groupement porcs de Cavac bénéficie d'un très bon statut sanitaire qu'il convient de préserver. Une exploration plus poussée du statut « Mycoplasme » à l'échelon de la multiplication est actuellement en cours. Néanmoins des problèmes comportementaux récurrents (cannibalisme) nécessitent une attention particulière.

En filière bio, compte tenu d'une pénalisation pour saisie de foies, la lutte est actuellement menée pour freiner la pression parasitaire en élevage.

Au cours des derniers mois, dans le but de prendre en compte les évolutions réglementaires en termes de bien-être animal, un essai de castration sous anesthésie générale gazeuse a été mis en place dans 9 élevages par un stagiaire ingénieur agronome avec l'aide des vétérinaires du service Santé animale. Il s'agit de pouvoir proposer une alternative aux filières porcines à temps d'engraissement long (bio, Label Rouge,...) avec des méthodes qui existent dans d'autres pays européens. Comme pour les lapins, la démarche de démédication se poursuit dans les élevages de porcs.



Ovins

Vendée Sèvres Ovins et le service Santé animale proposent un « pack agnelles » afin de réduire les avortements et les baisses de fécondité. Le principe est basé sur une vaccination systématique des agnelles de renouvellement contre les trois maladies les plus fréquentes responsables d'avortements en élevage ovin (Toxoplasmose, Chlamydie et la Fièvre Q) avant leur mise en lutte. Trois vaccins en quatre injections sont proposés à un coût négocié.

Près de 3 000 agnelles ont déjà été vaccinées cette année. Le bénéfice devrait être significatif en augmentant le taux d'agneaux sevrés par mère et donc un nombre d'agneaux à commercialiser plus important. Une mise en place de ce pack chez les sélectionneurs de la race Mouton vendéen permet également de fournir des agnelles protégées chez les éleveurs s'installant en production ovine.

A RETENIR

Sanitairement l'année a été variable selon les productions. Un point commun : la très nette diminution des aliments médicamenteux utilisés dans les élevages. Souhaitée par le Conseil d'administration de la coopérative, cette évolution est dans la droite lignée du plan Ecoantibio de maîtrise de l'antibiothérapie en production animale mis en place par le ministère de l'Agriculture.

Génétique caprine

Les ventes de caprins progressent



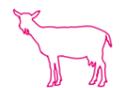
Les ventes de jeunes caprins progressent de l'échelon local à l'international. Détenue à 50 % par le Groupe Cavac, la société Chevrettes de France est devenue un acteur reconnu de la génétique caprine.

Après les tensions sur le marché du lait de chèvre survenues ces dernières années, l'activité de Chevrettes de France croît tant sur le marché local et national qu'à l'exportation. La société a été structurée afin de bien répondre aux attentes de tous, aussi bien à l'achat des jeunes reproducteurs sur le marché local, chez les adhérents à la base de sélection Capgènes, que sur le suivi des ateliers. Enfin à la vente, la structure a gagné ses galons dans le monde de la génétique caprine, elle est maintenant reconnue non seulement en France mais aussi à l'international.

France. Les exportations se portent également très bien. D'année en année, la société fidélise des clients internationaux, preuve de son sérieux et de sa rigueur. Cette année les principales destinations étrangères ont été la République Tchèque, le Liban, l'Italie et la Russie. Les investissements pour présenter et faire connaître la structure sont donc payants, il lui reste maintenant, tout en conservant sa rigueur, à définir avec précision le contour de Chevrettes de France de demain.

Fidélisation à l'export

Sur l'année 2014, la commercialisation va porter sur environ 4 750 animaux. Les débouchés ont beaucoup progressé en local, puisque la politique d'installation des nouveaux ateliers de la laiterie passe par Chevrettes de



Animaux commercialisés
4 750 en 2014



Exportations principales
République Tchèque, Liban, Italie et Russie.

Transition vers un avenir meilleur

Après deux exercices douloureux, les activités volailles du groupe Cavac retrouvent un peu d'optimisme. Les cours des matières premières ont été plus favorables, et d'importants progrès ont été faits par l'amont et dans les élevages.

Les cours des matières premières ont fait une pause au cours de cet exercice. En effet, les prix sont revenus à un niveau plus raisonnable permettant de redonner de l'oxygène aux filières animales. Fortement attendue, cette baisse était indispensable, vitale même, pour éviter l'asphyxie des filières animales, qui rappelons le, constitue le premier client de nos filières végétales.

Les réformes des schémas de production, des modes d'élevage, et des modalités

de rémunération des éleveurs ont connu des fortunes diverses. La production amont de volailles qui, années après années, s'est quelque peu éloignée des attentes de son client n'a pas eu d'autres choix que de s'en rapprocher pour se moderniser et redevenir attractive. Quelques exemples : du rendement pour les filets en canard, un indice de consommation compétitif en poulet, la réduction des contaminations salmonelles, etc. Les efforts et les progrès réalisés cette année par

l'amont sont considérables et l'on peut tous en être fiers. Mais la contribution des éleveurs est forte, les trésoreries en ont pris un coup.

L'exercice qui s'ouvre est porteur d'espoir pour les activités volailles : les progrès techniques sont là, laissant apparaître de meilleurs résultats économiques pour les différents maillons de la filière ; les cours des matières premières soulagent la problématique de la répercussion du prix de revient de nos volailles ; le « made in France » commence

à porter ses fruits, constituant ainsi un frein aux importations. La volonté est forte aujourd'hui de revenir à un juste équilibre au niveau de la valeur ajoutée produite par les filières d'élevage. Il faut que les éleveurs puissent dégager une rentabilité suffisante et que les organisations de production poursuivent leurs investissements. N'oublions pas les clients aval (abattoirs, transformation) qui doivent aussi parvenir à des résultats positifs et encourageants



- Des volumes retrouvés en canards avec une très bonne rotation dans les élevages et des perspectives de développement face aux enjeux de la filière canard.
- Une filière dinde qui s'est redressée avec des éleveurs qui en ont profité.
- Des contrats éleveurs revus en dindes pour gagner en compétitivité.
- Une indexation des rémunérations en canard selon le « rendement filet » et une correction du contrat éleveur (suite au changement de février 2013).
- Le développement en œuf Bio et l'arrêt de la production d'œufs de poule de Marans, dans un contexte de la filière particulièrement compliqué.

- La réduction très forte des volumes pour Doux s'accompagne d'un allongement significatif des vides sanitaires en élevage cet hiver et l'arrêt du desserage. Le problème est désormais réglé.
- Des contrats éleveurs historiquement orientés vers la productivité (« des kg produits par m² ») et qui se tournent désormais vers une recherche de compétitivité par l'indice de consommation.
- L'arrêt de la zone de production du Morbihan, suite à la demande des abattoirs de recentrer les élevages fournisseurs autour des sites d'abattage.
- Des investissements programmés à l'usine pour faire face aux enjeux de compétitivité.
- Un changement de partenaire au niveau de nos élevages repros : les Ets Daviet à l'Oie.

- L'activité de volailles traditionnelles (volailles démarrés et adultes) commercialisées chez des revendeurs qui eux-mêmes vendent sur les marchés, les jardineries, les Gamm Vert, tire l'ensemble de la filière volaille d'Antigny.
- Concernant la production de poulets pour des abattoirs locaux, un changement de souche, contraint, qui n'apporte pas pleine satisfaction.
- Une activité cailles, un peu décevante, mais qui se redresse.
- La reprise partielle de l'activité volailles d'Evalis et en particulier la vente d'aliments pour gibier, une nouvelle activité dans l'univers de la volaille au niveau du groupe, qui concerne une quarantaine d'éleveurs.

Un marché perturbé par les crises sanitaires

L'exercice aura été marqué par deux crises sanitaires majeures avec des effets opposés. La diarrhée épidémique porcine qui touche les Etats-Unis a dopé le prix américain alors que la peste porcine africaine qui s'étend en Europe de l'Est a pesé sur le prix européen suite à la fermeture du marché russe.



L'Europe qui exportait en Russie 700 000 tonnes de viande porcine par an a directement été impactée par l'embargo sanitaire. De nouveaux marchés ont été trouvés pour pallier à la fermeture du marché russe mais cela n'a pas permis de compenser la totalité des volumes. L'offre globale de porcs en Europe a pesé sur le prix avec des répercussions sur tous les maillons de la filière française fragilisant encore plus le maillon abattage. Les difficultés du groupe Gad avec la fermeture d'un abattoir témoignent de la vive concurrence sur le marché et du manque de compétitivité des abattoirs français face à leurs homologues européens. Dans ce contexte, le groupement porcs Cavac a continué sa position dans des filières permettant de valoriser la production (IGP, Label Rouge, CCP, Bio) et pour accompagner les adhérents dans l'optimisation des performances technico-économiques de leurs élevages.

Volume de porcs charcutiers stable

Le lancement de la marque « Le Porc Français » en substitution de VPF a marqué un virage dans la communication sur la viande française et cette démarche constitue le socle de toutes les filières qualité en garantissant la traçabilité de la

production au consommateur. Le groupement est directement impliqué dans la mesure où il assure le transport et la notification de l'ensemble des mouvements d'animaux dans une base de données nationale (BD porc) mise en place par la profession. L'orientation prise par le groupement d'assurer le transport en interne est un réel atout pour assurer le suivi des flux d'animaux et préserver le statut sanitaire des élevages. Le travail réalisé avec nos partenaires aval dans les filières Label Rouge et Bio a porté ses fruits sur l'exercice avec des besoins croissants sur ces marchés et la possibilité pour de nouveaux éleveurs de s'engager dans ces démarches qualité.

Très bon statut sanitaire

Le sanitaire est une composante essentielle de l'élevage comme en témoignent les crises actuelles et tous les moyens sont mis en œuvre pour l'améliorer. Cela passe par la maîtrise du transport mais aussi par la qualité sanitaire des reproducteurs commercialisés. Le suivi des multiplicateurs assuré par le groupement permet de contrôler le statut de ces élevages et un travail de fond est réalisé pour améliorer encore le niveau sanitaire des futurs reproducteurs.

Le très bon statut sanitaire des multiplicateurs du groupement est reconnu par nos partenaires auprès desquels les ventes de reproducteurs se développent chaque année. Le groupement a travaillé également au cours de l'exercice sur les pratiques d'hygiène en élevage, l'alimentation, le confort des bâtiments ce qui a permis de réduire significativement l'utilisation des antibiotiques et tout particulièrement dans l'aliment 1^{er} âge (- 30 % de supplémentation médicamenteuse).

Suivi technique rapproché

Les attentes des éleveurs en termes de performances techniques sont importantes et le groupement a organisé au cours de l'exercice plusieurs journées techniques sous la forme de groupes de progrès. Limitées à une dizaine d'éleveurs, ces journées s'articulent autour d'une visite d'élevage avec l'analyse des résultats techniques et la comparaison des pratiques. Ce travail nécessite en amont la collecte d'informations à partir de la GTE ou d'audits réalisés par les techniciens. Cette année, l'audit sur la conduite en maternité développé avec notre partenaire Inzo^o a servi de support aux groupes de progrès.

Plus généralement, l'équipe technique est intervenue auprès des adhérents pour les conseiller dans la gestion des truies en groupe suite à la réglementation bien-être et dans les changements de conduite en bande destinés à optimiser l'organisation du travail.



Label Rouge Fermier de Vendée :	12 722
Label Rouge Opale :	23 721
Bio :	11 200
Carrefour :	64 236
Sud-Ouest :	22 175
Conformé :	9 868



La nouvelle CPLB, taillée pour affronter l'avenir

Le 1^{er} janvier 2014, la coopérative CPLB a fusionné avec Cavac. Le nom de CPLB a été conservé pour la branche cunicole du groupe Cavac. Ce nouveau groupement à l'échelle du Grand-Ouest se construit pas à pas.

La nouvelle CPLB se fonde sur des objectifs partagés par l'ensemble des éleveurs. Tout d'abord, le groupement compte être une force de proposition et de construction pour la valorisation du lapin de chair. La dimension régionale de la nouvelle CPLB (8 départements dans les régions Pays-de-La-Loire, Poitou-Charentes et Bretagne) doit permettre d'intervenir sur tous les abattoirs de l'Ouest. Participer activement aux évolutions du marché de demain, rechercher de nouveaux

débouchés et des modes d'élevages plus compétitifs et performants sont aussi des objectifs importants pour la structure qui travaille en étroite collaboration avec ses partenaires abattoirs.

Optimisation et travail en commun

Sur le plan des performances techniques et des innovations, la nouvelle CPLB doit progresser pour optimiser le coût de production en mettant en commun les outils de gestion technico économique. Il s'agit aussi de travailler en étroite collaboration avec les partenaires habituels : fournisseurs d'aliment, génétique et vétérinaires. L'objectif est de bâtir un service technique qui corresponde aux attentes des éleveurs. Réunis au siège de la CPLB à Réaumur (85), les équipes techniques travaillent ensemble depuis plusieurs mois.

La mutualisation de certaines fonctions centrales comme la pharmacie, l'informatique, la gestion de la paie ou la communication permet de faire des économies de coût de fonctionnement.

Communication

La nouvelle CPLB a également pour dessein de renforcer l'image de la production du lapin pour la rendre plus attractive et dynamique. Attirer de nouveaux éleveurs et contri-



buer au développement des élevages existant passe par un redéploiement d'un nouveau dispositif « Plan Avenir Elevage ». La prise en compte des attentes sociétales comme le bien-être animal, le développement durable ou la démédecation doit rendre cette profession plus attrayante.

La CPLB en ordre de marche

Depuis le début de l'année 2014, la nouvelle structure se met en route. Un certain nombre de dossiers sont étudiés et validés en comité : les conditions commerciales de reprise du lapin de chair, la tarification de l'aliment lapin, le fonctionnement de la phar-

Création du GIE Go'lap

La CPLB- Cavac et la Ciab (Ciab Lapins et Poitou Lapins) se sont associées en septembre 2014 dans le cadre d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) baptisé Go'lap. Après les récentes fusions opérées dans chacune des coopératives, Go'lap va encore plus loin dans la structuration du bassin de production cunicole régional. Une des premières missions de GIE consistera à mieux organiser la production en lien étroit avec l'aval. Go'lap représente 350 éleveurs de lapins situés majoritairement en Vendée et Deux-Sèvres.



-  **30%** de la production nationale
-  **9 millions** de lapins
-  **239 éleveurs** et **35 salariés**
-  **79 000 tonnes** d'aliment commercialisées
- 6 fournisseurs** d'aliment référencés
-  **1 centre de production** de semences, **1 centre de multiplication**, **3 fournisseurs** de génétique

Des ventes en développement constant

Depuis sa création en 2011, le site d'e-commerce de viandes de la coopérative poursuit son développement. Le cap des 3000 clients a été franchi en cours d'exercice. Une version mobile du site web a vu le jour.

Les ventes du site web Terre de Viande continuent à progresser régulièrement. En trois ans, plus de 7000 commandes ont été livrées partout en France. On constate une très bonne dynamique des produits bio qui représentent aujourd'hui 10 % du volume des ventes. En France, Terre de Viande est en effet un des rares sites Web à vendre un très large panel de références bio (bœuf, porc, volailles). La viande de bœuf reste toujours en tête des ventes, suivie de près par la volaille. Chaque année le site référence des nouveautés. Une gamme traiteur a fait son apparition. Des produits préparés de très belle qualité sont désormais en vente : Parmentier de bœuf, gratins, mogettes de Vendée cuisinées...

Au niveau géographique, 36 % des clients sont issus des Pays-de-la-Loire, les régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur représentent à elles deux 30 % des ventes.

macie, le tarif de la génétique (semences et reproducteurs) et l'harmonisation d'un nouveau plan Avenir Elevage. Des commissions ont été créées dans chacun de ces domaines : technique, génétique et communication. Des investissements sont à l'étude pour améliorer les barrières sanitaires et optimiser le fonctionnement du centre de multiplication. Des réunions techniques et des groupes « lapÉ » sont mis en place. Ils permettent de travailler la technique d'élevage, et d'échanger en toute convivialité avec les adhérents. La nouvelle CPLB se construit pas à pas.

Retour des emballages
En cas de livraison à domicile, Terre de Viande a également mis en place un nouveau service simple et gratuit pour le retour des emballages : anciens cartons, poches isothermes et blocs de glace. Pour cela, il suffit d'imprimer une étiquette de retour via le site web, et de déposer ses emballages dans un bureau de poste. Il est possible aussi de les ramener dans les points relais. Cette solution a été mise en place suite à la demande de nombreux clients, elle permet en même temps à Terre de Viande de réutiliser les emballages.

Un site Mobile
La part des achats depuis un terminal mobile, le m-commerce, augmente chaque année. L'adaptation de Terre de Viande à cette tendance de fond était devenue incontournable. Une version allégée en design, à l'ergonomie simple et adaptée aux petits écrans a donc été créée.

www.terredeviande.coop

 **Produits Bio 10%** des ventes

 **Clients 3000** en 2013-2014
2000 en 2012-2013



Bioporc

Une nouvelle filiale agro-alimentaire « 100 % bio »

Implantée depuis 20 ans à la Châtaigneraie (85), l'entreprise Bioporc s'affirme aujourd'hui comme le leader dans la transformation de la viande de porc et la charcuterie / salaison issues de l'Agriculture Biologique. Depuis mai 2014, cette PME dirigée par Jérôme Lebrun a intégré le rang des filiales du groupe Cavac.

Cet adossement à la coopérative ne doit rien au hasard puisque depuis 2008, Cavac était déjà partenaire de Bioporc pour l'approvisionnement en porcs charcutiers Bio, au travers de la filière Porc Bio Atlantique mise en place en commun. Ce rapprochement témoigne d'une volonté partagée de dynamiser encore davantage l'ensemble de la filière porc bio régionale : de la production à l'assortiment de produits de qualité proposés aux consommateurs.

Bioporc, un atout pour toutes les productions Bio du Groupe

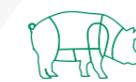
Profitant d'un marché du Bio (toujours) en croissance, Bioporc a connu depuis plusieurs années un développement soutenu de son activité, qui avait conduit son président,

Jérôme Lebrun, à investir dès 2007 dans l'extension de son unité de production de la Châtaigneraie, afin d'atteindre l'objectif actuel de 250 porcs transformés par semaine.

Aujourd'hui, la demande en produits alimentaires certifiés Bio reste forte notamment dans les filières animales. De même, les consommateurs sont également sensibles à l'origine française des matières premières. C'est pourquoi, en défendant les valeurs d'une filière Bio « 100 % française » attachée au territoire régional de Cavac, Bioporc s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. L'élargissement de la gamme aux autres productions Bio de la coopérative devrait permettre à Bioporc de poursuivre sa progression soutenue aussi bien dans les réseaux de magasins spécialisés bio

qu'en grande distribution. A ce titre, la société a déjà prévu une quarantaine de nouvelles références en légumes secs et de conserves cuisinées Bio qui seront commercialisées dès le 1^{er} janvier 2015 sous la marque Saveur du Bocage.

En bénéficiant de l'appui du Groupe, la filiale Bioporc va pouvoir mener tous les investissements industriels, logistiques, marketing et commercial nécessaires pour faire face aux développements futurs de ses marchés. Avec cette implication plus forte dans l'aval, la coopérative - déjà impliquée dans le Bio sur la partie amont - entend s'appuyer sur Bioporc pour valoriser encore davantage l'ensemble des productions Bio de ses adhérents, dans une logique de « Filières ».



Transformation
250 porcs bio
par semaine



75 salariés



Certification IFS
version supérieure

Agriculture
Biologique



Bioporc Des marques de bon goût !

Créée en 1991, Bioporc n'a cessé de développer son offre « produits » autour de la viande de porcs Bio : plus de 80 recettes différentes destinées aux rayons boucherie, charcuterie cuite et sèche ou encore l'épicerie.

Bien implantée en magasins spécialisés « bio » sous les 2 marques **Bioporc** et **Saveurs du Bocage** et en GMS sous sa marque **Bonjour Campagne**, Bioporc se développe également de plus en plus sur les

autres marchés de la restauration collective (RHF, RHD) et des PAI (Produits alimentaires intermédiaires).

La société revendique le bon goût des traditions culinaires, tout en offrant à ses

clients les garanties de qualité et de traçabilité. Bioporc est la seule entreprise française de charcuterie 100% BIO certifiée IFS.



Porcs charcutiers

Dynamiser la montée en puissance de la filière

Le Groupe Cavac a renforcé notablement son implication dans la filière « Porcs Bio » depuis le rachat de l'entreprise Bioporc en 2014, l'enjeu étant de maîtriser les maillons amont et aval de cette filière. Dans le cadre de la filière « Porcs Bio Atlantique », la

coopérative a produit 11 200 porcs en 2013-2014 soit en moyenne 215 porcs par semaine. Le développement est globalement conforme aux objectifs fixés. La filière est sécurisante pour les éleveurs : ils bénéficient d'un contrat d'engagement de reprise avec un prix de vente déconnecté du cadran et fixé en fonction des coûts de production. L'objectif est d'atteindre une production effective de 250 porcs par semaine, au second semestre 2015.



Production
11 200
Porcs Bio / an
10,7 %
du chiffre d'affaires global
du Groupement porcs

15,8 %
de la production
nationale de Porcs
Charcutiers Bio

Céréales

Des rendements affaiblis par la pluie

La collecte de céréales et d'oléo-protéagineux biologiques diminue légèrement, à cause de la météo froide et pluvieuse. Ainsi 14 000 tonnes ont été collectées, principalement du blé tendre et de maïs. A moyen terme, la coopérative entend renforcer sa production bio pour répondre à la forte demande.

Que ce soit en blé comme en maïs, les rendements ont été en baisse en 2013 à cause des conditions météorologiques défavorables. L'intégralité des volumes de blé a été valorisée en panification, la qualité était donc au rendez-vous. Des premiers tests d'association de blé avec une légumineuse (pois) ont été menés sur le terrain. La technique est très intéressante au niveau agronomique. Les résultats sont encourageants, le

blé en association obtient un rendement équivalent à celui du blé seul. La coopérative va poursuivre ses essais à plus grande échelle lors de l'exercice 2014/2015.

Une forte demande d'origine française

Le marché national exige de plus en plus de céréales d'origine française en remplacement de ses autres sources d'approvisionnement européennes. Face à cette

demande de plus en plus prégnante, Cavac entend renforcer ses productions végétales bio. L'objectif est de répondre à deux grands débouchés : la meunerie et l'alimentation animale (volailles et porcs bio principalement). Il est impératif de poursuivre la dynamique de conversions et ainsi, adapter les surfaces de bio au rythme des besoins. La coopérative poursuit sa politique de contractualisation pluriannuelle entre l'amont et l'aval.



Céréales Bio
en chiffre d'affaires
11,7 %
des ventes totales
de céréales Cavac



de la production
nationale de
Céréales Bio
10 %

Légumes

Elargir les diversifications aux exploitations Bio

Les cultures proposées par l'OP légumes (légumes secs ou industrie) sont une force pour les adhérents de la coopérative en matière d'assolement. En production Bio, c'est encore plus vrai ! Ces diverses

cultures légumières (pois, mogettes, lentilles, haricots blancs, rouges,...) apportent une grande latitude de diversifications des assolements (parfois complémentaires), ce qui est tout à fait en accord

avec l'esprit de l'Agriculture Biologique.

Au niveau des marchés, cette palette de légumes secs Bio, créatrice de valeur ajoutée, est atout fort pour le développement de la gamme **Grain de Vitalité**, notamment en GMS qui est demandeuse de cette « origine France ».

De même, la demande croissante de "repas bio" en restauration scolaire est de nature à stimuler les ventes de légumes Bio. Ainsi, les productions de légumes secs bio affichent des perspectives porteuses pour l'avenir.



Légumes Bio
En chiffre d'affaires
11,8 %
des ventes de légumes
de l'OP Cavac



de la production
nationale de
Légumes Secs Bio
12 %



**Pôle
Distribution**



Cavac Distribution *Un chiffre d'affaires stable*

Le chiffre d'affaires de Cavac Distribution se stabilise en 2013-2014 à 29 millions d'euros. La filiale de distribution s'en sort plutôt bien grâce à une bonne gestion, sans dérapages, dans un contexte de marché mature.



Cavac Distribution stabilise son chiffre d'affaires en 2013-2014, un résultat positif par rapport au réseau national obtenu grâce à une gestion serrée, dans un contexte de marché arrivé à maturité. Le paysage des jardinerie est actuellement en mutation. Deux très mauvais printemps (2012 puis 2013) et la baisse du pouvoir d'achat ont mis à mal le marché français de la jardinerie qui connaît des fortunes diverses. Par rapport à ses concurrents, le réseau Gamm vert tient le choc grâce à une modèle sans doute plus équilibré et pérenne. Cavac Distribution reste d'ailleurs très bien placé dans le classement du réseau national Gamm vert. Toutefois, le marché est difficile, et il faut batailler pour maintenir ses parts de marché face aux enseignes de la jardinerie mais aussi face au e-commerce. Les petits formats de magasins s'en sortent mieux, la proxi-

mité reste un atout. En termes d'investissements, trois magasins (Marans, Saint-Gilles et La Châtaigneraie) ont intégré le nouveau concept Gamm vert aux couleurs attrayantes (vert anis et marron chocolat). L'AgriVillage de La Boissière-de-Montaigu a été entièrement refait et le site du Poiré-sur-Vie relooké.

Derniers nés, les « Gamm vert Village »
Cette année a vu naître la nouvelle enseigne « Gamm vert Village » qui remplace le terme de « Comptoir du Village » pour les petits magasins de proximité ne dépassant pas 600 m² de surface de vente. Ce changement permettra ainsi de travailler sous une seule et même marque ombrelle et apportera plus de clarté auprès des consommateurs.

Motoculture toujours présente

Fin 2013, la filiale de distribution avait pris la décision de fermer la concession motoculture d'Olonne-sur-Mer. La motoculture n'est pas pour autant abandonnée dans le réseau puisque les magasins Gamm vert continuent à développer cette activité déjà bien présente et à assurer le service après-vente pour l'ensemble du matériel (particuliers et professionnels).

Animations commerciales

De nombreuses animations commerciales ont été mises en place auprès d'une clientèle professionnelle, notamment par les magasins de La

Roche-sur-Yon, Fontenay et Challans. Le partenariat avec Husqvarna se poursuit au travers de nombreuses animations auprès du grand-public sur l'Automower, cette tondeuse « robot » électrique qui fonctionne en autonomie.

A RETENIR
Avec 1 020 magasins implantés sur tout le territoire et plus d'1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, le réseau national Gamm vert consolide sa position de leader de la jardinerie de proximité avec 8 % de part de marché.

29 millions d'euros de chiffre d'affaires → Stabilité  **123 Salariés** → Stabilité

MAGASINS NOMBRE ET SURFACE MOYENNE **2106 m²**



Cavac Biomatériaux

Un pilier industriel du Chanvre « made in France »

L'exercice passé aura été marqué par un fort développement de l'activité « défilage » pour répondre aux nombreux débouchés. En revanche, le développement des ventes sur la partie « isolation » reste handicapé par un contexte toujours difficile dans le secteur du Bâtiment.

Comme en témoigne la journée Interchanvre organisée le 29 août 2014 à Sainte-Gemme-la-Plaine, Cavac Biomatériaux est un acteur industriel majeur sur les marchés du « Chanvre » et des autres fibres végétales telles que le lin. Venu nombreux assister aux présentations de l'interprofession française Interchanvre, de l'association Construire en chanvre et de l'EIHA*, les invités ont pu découvrir les installations de défilage et notamment le nouveau bâtiment de stockage de 4 000 m² en cours d'achèvement.

De même, Cavac Biomatériaux s'est doté de nouveaux bureaux implantés sur le même site dans des structures modulaires, isolées bien évidemment avec notre isolant Biofib' duo. Cette isolation par l'extérieur des constructions modulaires est une première tout à fait concluante et les équipes peuvent témoigner

au quotidien de l'efficacité de notre isolant « chanvre et lin » en matière de confort d'été et d'hiver.

Une filière « chanvre » Cavac reconnue et fédératrice

La filière « chanvre » est désormais bien ancrée sur le territoire de la coopérative, avec un noyau dur de producteurs réguliers regroupés dans l'OP Chanvre. Ce sont près de 1 200 hectares de chanvre qui ont été récoltés en septembre 2014 dans des conditions météo particulièrement favorables, avec de bons rendements en paille (autour de 8 tonnes / ha).

Cette année encore, le prototype développé pour la récolte combinée des pailles et des graines a été utilisé avec succès, ce qui permet de laisser entrevoir dans le futur de nouvelles valorisations pour la graine de chanvre.

Afin de sécuriser durablement

son approvisionnement en pailles, la coopérative a également su nouer des relations avec d'autres bassins français de production, ce qui va permettre d'augmenter les surfaces emblavées de près de 50 % en 2015 avec 1750 hectares de chanvre, dont 1350 hectares sur notre territoire.



Le chanvre, un matériau d'avenir !

Très écologique, le chanvre industriel a parfaitement trouvé sa place dans la rotation des assolements de notre territoire du fait de ses vertus agronomiques (remontée des éléments fertilisants en surface, bonne aération du sol, effet « rendement » sur les blés suivants...). Sans être une plante miracle, le chanvre offre un vrai potentiel en matière de débouchés du fait des vertus de ses fibres (forte résistance, faible poids / densité...) et de la chènevotte (propriétés isolantes, absorption d'eau...). Sans oublier les valeurs « nutritionnelles » de la graine de chanvre (dont l'huile investit désormais le secteur médical et l'industrie alimentaire).

* EIHA : Association européenne des industriels du chanvre

Pôle
Développement



Biofib'isolation

Biofib'Trio, nouveau produit lancé sur le salon ARTIBAT

Après Biofib'Pano, Cavac Biomatériaux étoffe à nouveau sa gamme avec Biofib'Trio, un isolant composé de fibres de chanvre, de coton et de lin au rapport qualité/prix optimisé.

En début d'année 2014, Cavac Biomatériaux étoffait sa gamme Biofib'isolation avec une nouvelle référence à base de fibres de bois : le Biofib'Pano. Ce nouveau panneau rigide (22 ou 35 mm d'épaisseur) associé aux autres isolants semi-rigides Biofib' offre une solution complète pour l'isolation par l'extérieur (ITE).

Pour le salon ARTIBAT d'octobre 2014, la filiale élargit encore sa gamme avec un nouvel isolant Biofib'Trio aux performances thermiques optimisées. Fruit de deux années de Recherche et Développement, ce nouveau panneau constitué de fibres de chanvre, coton et lin vient compléter la gamme – déjà très complète – avec une compétitivité économique améliorée.

Grâce à une équipe commerciale renforcée (5 commerciaux au plan national), la marque Biofib'isolation gagne en notoriété auprès des artisans et des prescripteurs, au travers des référencements actifs, désormais dans les principaux négoce professionnels (Chausson Matériaux, Point P, Gedimat, Tout Faire Matériaux, SAMSE, VM, Denis Matériaux...).

Sourcing durable

La conjoncture reste toujours difficile pour les métiers de la construction qui souffre d'une trop faible reprise des chantiers dans le neuf notamment (réduction des aides, manque de visibilité pour les investisseurs...). Pour autant, la création du Label « Bâtiment Biosourcé » ainsi que la mise en avant des isolants biosourcés dans le cadre de la transition énergétique « plus verte » de notre éco-

nomie devraient aider à la promotion de matériaux alternatifs, qui aujourd'hui allient performances techniques et attentes en matière de développement durable / sourcing renouvelable.

Isolation Thermique

biofib' duo
Isolation thermique certifiée
 $\lambda = 0,041 \text{ W/m.K}$
Certifié ACERMI
ex : R = 7,2 m².K/W
(ép. : 200 + 100 mm)

biofib' chanvre
Traditionnel 100% chanvre
 $\lambda = 0,040 \text{ W/m.K}$
(Avis Technique EU)
Ep 200mm : R = 5 m².K/W

biofib' ouate
Confort acoustique renforcé
 $\lambda = 0,040 \text{ W/m.K}$
Essais FCBA : jusqu'à Rw = 69 dB

Étanchéité à l'air

Frein vapeur
biofib' control
Adhésifs

Chapente Traditionnelle
• Entre chevrons
• Sous rampants
• déroulé au sol

MOB
ITE

Cloisons distributives & séparatives

Murs & plancher
biofib' acoustix
La solution acoustique
Rw : jusqu'à 25 dB de moins !

Soufflage

jetfib' ouate
Traditionnel
100% ouate de cellulose*
 $\lambda = 0,039 \text{ W/m.K}$ (soufflage)
ex : R = 6 m².K/W
(ép. : 275 mm)
*Jetfib' ouate sous licence Trendisol®

Mur maçonné
biofib' végétal
L'isolation végétale économique
 $\lambda = 0,039 \text{ W/m.K}$
Ep 200mm : R = 5,1 m².K/W

Béton de chanvre
biofibat' chènevotte
Chènevotte calibrée
• Régulation hygrométrique
• Inertie thermique
• Pose selon règles professionnelles de Cenc

Enduits chaux/chanvre (inter/exter.)

Rénovation des sols
biofib' chape
Egalisation des sols
 $\lambda = 0,060 \text{ W/m.K}$

Isolation Acoustique

Rénovation



Biofib'Trio : un rapport qualité / prix optimisé !

Déclinaison du duo « chanvre et lin », produit phare de la gamme, le Biofib'Trio voit sa composition optimisée avec l'apport de fibres de coton. Une meilleure résistance thermique, un produit certifié ACERMI comme le Biofib'duo, des performances thermiques améliorées à un prix plus serré... le nouveau venu devrait répondre aux attentes des artisans et des négoce, sensibles aux matériaux « biosourcés » performants, techniquement et économiquement.

Biomasse énergie

Un marché en progression



Au travers de ses activités Biochaud et NEeco, Cavac est impliqué depuis plusieurs années dans le secteur de la biomasse Energie, en cohérence avec sa stratégie en matière de développement durable.

Depuis trois ans, le groupe Cavac est rentré au capital de la structure NEeco, aux côtés du groupe coopératif agricole « La Dauphinoise » et d'un groupe belge Diwood, en apportant sa filiale Biowood par voie de fusion.

Avec deux sites industriels, dont le premier à Arlanc au sud de Clermont-Ferrand, le second au Grand Serre (Drôme), NEeco s'affirme aujourd'hui comme l'un des leaders du marché français. Les tonnages de granulés fabriqués par NEeco, distribués principalement sous la marque Natural Energie, ont augmenté de 4 % en 2013-14 sur la France, avec un volume de 58 000 tonnes, en forte progression sur le réseau Gamm vert.

Le marché français encore balbutiant en 2008 avec moins de 100 000 tonnes consommées a explosé ces dernières années pour atteindre près de 1 million de tonnes cette année, avec une perspective à 2 millions de tonnes à l'horizon 2020.

Enfin, le groupe Cavac est également présent sur le marché du combustible « Barbecue » via son produit Biochaud à base de rafles maïs, produit disponible dans les rayons GMS.



Zen'nature

Paillages et litières

pour tous les besoins !

La filiale Zen'nature créée à Breuil-Barret (85) en 2009 par Coop Eveil et Cavac ne cesse de développer ses activités sur les marchés des litières pour animaux (marque Zen'lit) et du paillage jardin (marque Biofib'garden). Preuve en est, la construction en 2014 d'un nouveau bâtiment qui abrite une seconde ligne de conditionnement.

Si l'activité a débuté historiquement avec les copeaux de bois et la paille, les synergies avec l'outil de défilage de Cavac Biomatériaux ont permis d'élargir la gamme à d'autres matières premières végétales comme la chènevotte. En effet, ce « bois de chanvre » dispose d'une grande capacité d'absorption d'eau et de vertus isolantes, propriétés idéales en matière de paillage jardin et de litières pour les animaux. Pour autant, Zen'nature ne cesse d'étoffer sa gamme en multipliant les références et les tailles de conditionnement : des grands formats (12 kg, 15 kg ou 20 kg) aux petits formats (6 kg, 8 kg ou 9 kg).

Une nouvelle ligne dédiée aux fibres longues

Zen'nature s'est agrandi avec la construction d'un bâtiment qui abrite une nouvelle unité de conditionnement des litières et des paillages. L'objectif de cet investissement est de pouvoir répondre aux marchés - en forte croissance - des fibres longues telles que la paille, le foin, les fibres de chanvre ou encore la chènevotte.

Cette nouvelle ligne configurée pour la fibre longue permet désormais de spécialiser la première unité sur la mise en sac des copeaux bois et de la paille broyée. Elle est également mieux adaptée au conditionnement en format 100 litres, qui devrait per-



mettre de toucher une cible plus large, grâce au faible encombrement et à la praticité du sac équipé d'une poignée. En volumes, ce sont déjà 100 000 ballots en format 8 kg qui ont été produits, dont 20 000 ballots sous nos 2 marques **Zen'lit** et **Biofib'garden** (le reste étant en contrat sous marque en litières).

Au cours de l'exercice, la gamme s'est donc encore étoffée avec de nouvelles références supplémentaires, qui seront disponibles sur l'ensemble du territoire courant 2015 :

- **Zen'lit Paille** (6 kg et 9 kg)
- **Zen'lit « Foin de Prairie »** (6 kg et 12 kg)
- **Zen'lit « Foin du Marais Poitevin »** (6 kg et 12 kg)
- **chènevotte** en format 8 kg, sous marque Zen'lit en litière et Biofib'garden en paillage jardin.

De l'innovation avec Copodis

Très attachée au monde de l'élevage, la société Zen'nature est allée plus loin que le produit « litière » en concevant avec l'entreprise Rabaud (85), une machine de distribution des copeaux de bois destinée aux élevages cynicoles. Lancée au cours du Space 2014, cette distributrice de copeaux « Copodis » a d'ailleurs été primée « 2 étoiles » dans le cadre du concours Innov'Space 2014, preuve de son caractère très innovant. Cette machine délite les sacs de copeaux bois compressés (18 et 20 kg) et les distribue directement dans les cages des lapines.

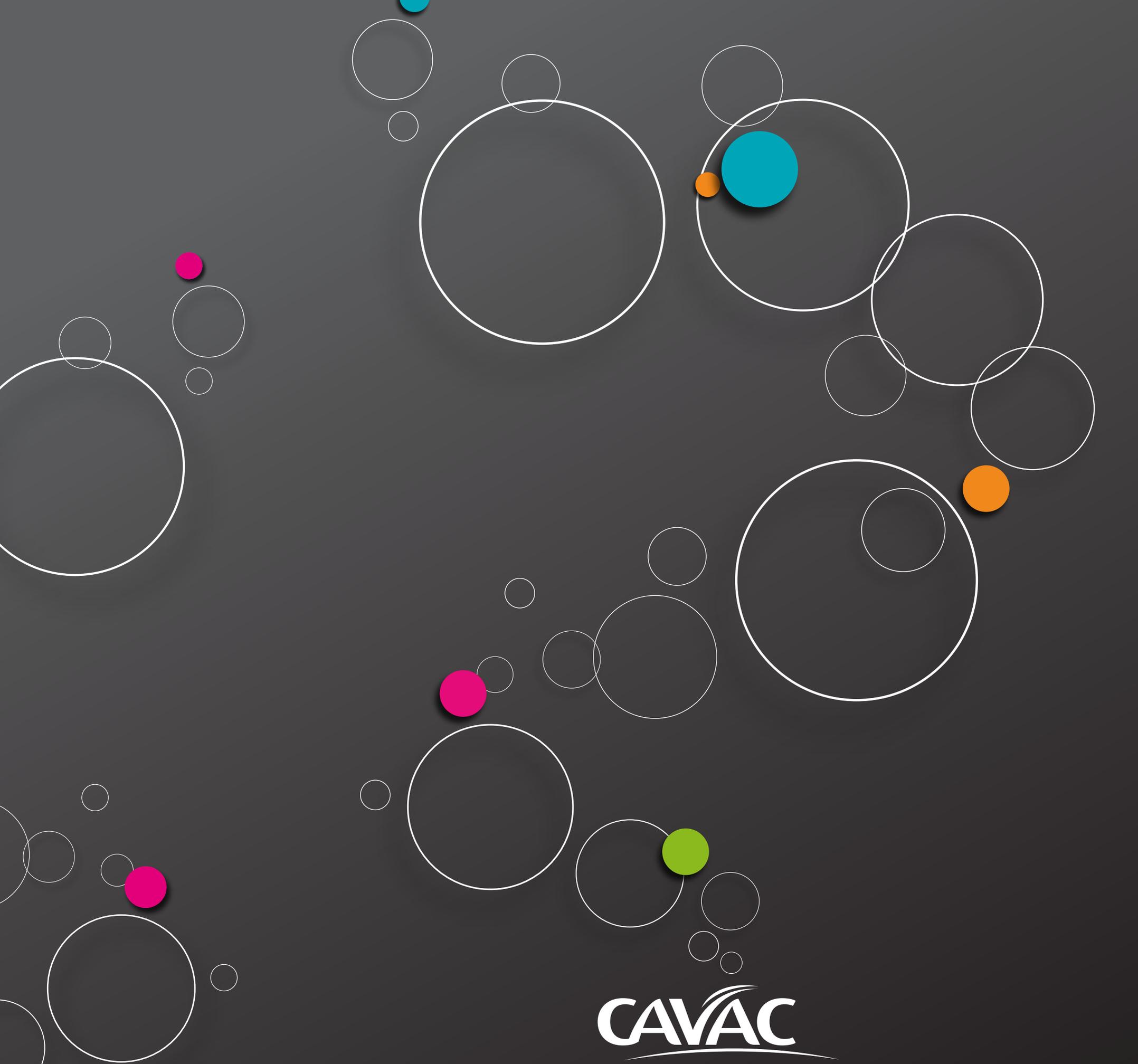
Copodis, confort de travail en élevage cynicole

Cette machine simple mais ingénieuse offre un vrai confort de travail à tous les éleveurs de lapins pour installer les litières de copeaux de bois.

Plus besoin de se baisser, l'opérateur a juste à mettre les sacs dans la trémie supérieure. Il actionne ensuite le rotor de la machine qui fonctionne sur batterie, en la poussant le long des cages.

Il en ressort des copeaux bien aérés que les lapines affectionnent tout particulièrement pour faire leur nid. La machine est réglable en hauteur afin de s'adapter aux installations des éleveurs. Outre le gain de temps, Copodis permet de réduire la dose de copeaux apportée.





CAVAC

www.cavac.fr

12 boulevard Réaumur BP 27 85001 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. 02 51 36 51 51 – Fax 02 51 36 51 97 – email : cavac@cavac.fr

